

INTITULÉ ET PROBLÉMATIQUE DE LA THÈSE

Ainsi que l'intitulé du doctorat l'évoque, nous nous sommes proposé d'étudier dans le cadre universitaire d'une thèse, l'évolution de la bande dessinée d'expression hébraïque sur un siècle environ, sa singularité autant que son apparentement à différents courants de la bande dessinée mondiale. Le second volet contient une analyse d'images extraites de séries de bande dessinée (cases, planches, chapitres, séries complètes) selon un angle de vue précis, à savoir la façon dont un bédéiste voit l'Arabe (palestinien et autre). Ce corpus de travail permet, à partir des personnages d'Arabes qu'il crée dans ses récits et, en fonction de la vision qui en ressort, d'identifier les contours d'un stéréotype visuel de l'Arabe (palestinien et autre) propre à un artiste, un genre de bande dessinée ou à la bande dessinée hébraïque en général.

La bande dessinée¹ est un art autant qu'un moyen d'expression et de communication, de masse ou à diffusion restreinte, véhiculant la singularité de l'artiste qui l'emploie dans une logique narrative. Ce médium, au sens d'intermédiaire entre émetteur et récepteur et de support de connaissances et d'informations, emprunte ses outils à l'art cinématographique (plans, angles de vue, enchainements, etc.), l'art graphique (graphisme, ombre et lumière, couleurs, etc.) et la littérature (dialogues, ponctuation, texte). Il devient opérant grâce aux spécificités qui le définissent et lui donne son cachet particulier : onomatopées, bulles et cases. La bande dessinée hébraïque apparue en Palestine mandataire au milieu des années 1930, est caractérisée par l'emploi de l'hébreu et l'identité juive des artistes (dessinateurs, auteurs, coloristes) qui la créent. Elle est disjointe des courants de la bande dessinée mondiale au moment de son invention par le tandem Léah Goldberg² (1911-1970) – Arié Navon (1909-1996). À celle-ci se rajoutent, à certaines périodes, des séries écrites en anglais, soit que les artistes juifs israéliens publient dans cette langue d'abord, soit qu'ils le font simultanément dans cette langue et en hébreu.

Les artistes emploient l'hébreu moderne, une langue chamito-sémitique de la branche nord-ouest des langues sémitiques du groupe cananéen. Elle correspond à un nouveau système linguistique qui ne prolonge pas directement une situation langagière antérieure. L'hébreu moderne réunit plusieurs couches historiques de l'ancien hébreu (hébreu de la Bible et de la *Michnah*³, traditions liturgique et littéraire sépharades, constituées aux époques médiévales jusqu'au XX^e siècle – période des Lumières juives dite de la Haskalah⁴) et qui conserve par sa morphologie et sa syntaxe, un caractère sémitique marqué.

Elle emprunte, dans la période dite de la reviviscence (1880-1920), à des langues étrangères, tout en s'enrichissant de nouveaux mots créés par le locuteur, fruit d'une évolution linguistique. L'alphabet hébraïque est de type consonantique (également appelé *abjad*) ; à savoir dont les unités de base sont des consonnes. Le lecteur doit connaître la langue pour lire toutes les

¹ DUC (pseud. de Bernard Duc). *L'art de la bd, t.1, du scénario à la réalisation*. Paris : Glénat, 1982. p. 6.

² GOLDBERG, Léah (1911, Königsberg, Prusse orientale, Allemagne – 1970, Jérusalem).

³ La *Michnah* est une compilation écrite en hébreu des lois orales du judaïsme, en vigueur avant le second siècle AEC. Premier livre majeur de la littérature rabbinique, apparu au plan historique avec la *Tosefta*, son nom signifie également « répétition ». L'ouvrage réunit les commentaires (*michnayot*) et conclusions des rabbins de l'époque sur les questions demandant clarification et codification. Rabbi Yehoudah Ha-Nassi, dit Rabbi, ou Rabbenou ha-qadosh (notre saint maître) clôture son élaboration au terme de trois siècles de travail, vers 200 AEC. semble-t-il, subdivisant le texte définitivement en traités et chapitres. La *Michnah* semble être une œuvre collective compilée par Rabbi Yehoudah Ha-Nassi après consultation des membres de sa yechiva.

⁴ Le terme « Haskalah », dérivé du nom hébreu *sekhel* [la raison et l'intellect], désigne un mouvement social et culturel juif apparu en Europe centrale et orientale à la fin du XVIII^e siècle. Inspiré de la philosophie des Lumières européennes, il développe son caractère propre, ancré dans la révolution intellectuelle et sociologique que vit le judaïsme à cette époque. Les partisans de la Haskalah veulent rattacher les Juifs au grand courant intellectuel européen du siècle grâce à la réforme de l'éducation juive traditionnelle et à l'abolition du ghetto (cadre de vie socio-géographique majoritaire en Europe centrale et orientale et également pierre angulaire d'un régime de ségrégation et de législation discriminatoire). Voir entrée glossaire « HASKALAH ».

voyelles. S'écrivant de droite à gauche, les voyelles longues sont notées à l'aide de *matres lectionis*, les courtes étant marquées par des signes diacritiques, d'utilisation optionnelle, placés en-dessous et au-dessus des consonnes. D'autres signes diacritiques indiquent un changement de prononciation dans les consonnes (*bet/vet*, *chin/sin*). Les lettres changent fréquemment de forme selon leur place dans le mot, leur graphie n'étant pas la même selon qu'elles se trouvent au milieu, au début ou à la fin d'un mot. L'écriture à base de lettres de format carré (assyrienne), dérivée de l'araméen, cotoie un graphisme cursif utilisé pour l'écriture manuelle. D'autres lettres (*zayn*, *gimel* et *tzadiq*) complétées sur la droite d'un signe (*gêrech*) peuvent rendre les sons « dze », « dje » et « tche ». Les emprunts à l'arabe (dialectes locaux et pratiqués par des émigrants juifs venus de pays arabes) à l'araméen, au yiddish, à l'allemand, etc. sont nombreux. L'hébreu israélien reprend des mots eux-mêmes empruntés aux langues cananéennes et akkadiennes des temps anciens. L'hébreu de la *Michnah*, pour sa part, reprend des noms de l'araméen, voire du grec.

L'hébreu moderne doit énormément à Éli'ezer Ben-Yéhoudah⁵ (1858-1922) qui apprend jeune la grammaire hébraïque puis se lance dans le projet grandiose de faire renaître l'hébreu comme langue de communication moderne, non plus celle sacrée du culte juif. L'hébreu disparaît comme langue vernaculaire entre 200 et 400 de notre ère, entamant son déclin dans les années 132-136 après la révolte juive de Bar Kokhba⁶ durant laquelle des milliers de Juifs périssent en Judée. L'usage liturgique de la langue s'impose à partir de l'exil de Judée. Éli'ezer Ben-Yéhoudah, dans son manifeste de 1878, appelle les Juifs à s'emparer de l'hébreu et en faire une langue d'usage courant, parlée et écrite. Comme sioniste, il souhaite imposer cette langue au détriment du yiddish et des autres dialectes utilisés alors par les Juifs. Son grand *Dictionnaire de la langue hébraïque, ancienne et moderne*, est publié à partir de 1894⁷ et contient les termes hébreux (création lexicale moderne et langue religieuse, biblique ou michnaïque). Le vocabulaire s'enrichit de nombreux néologismes et d'emprunts à des langues étrangères (traduits, remodelés et translittérés en hébreu). Le mouvement sioniste préconise l'emploi de l'hébreu modernisé, développé par Éli'ezer Ben-Yéhoudah, bien que son fondateur Théodor Herzl⁸ (1860-1904) songe à l'allemand comme langue nationale de son futur État des Juifs. L'hébreu devient l'une des langues officielles de la Palestine mandataire (1922-1948) et de l'État d'Israël (avec l'arabe) depuis l'indépendance du pays en 1948.

La génération des intellectuels juifs israéliens, souvent passés par le PALMAH⁹ et les guerres de 1947-1948 et de 1948-1949, « israélient » en profondeur (emprunts à l'arabe, jeux

⁵ Né PERLMAN, Éli'ezer Yitshaq (1858, Luzhki, Lithuanie – 1922, Jérusalem, Palestine mandataire). Lexicographe hébreu, directeur de journaux, journaliste et linguiste, il est considéré comme le père de la reviviscence de l'hébreu moderne. Étudiant l'hébreu et la Bible dès l'âge de 3 ans dans une école élémentaire traditionnelle juive (*hédèr*), il est versé dès 12 ans dans le *Talmud* et la *Michnah*. Marqué par les Lumières juives et par la production littéraire juive laïque, il apprend l'allemand, le français et le russe. Ses théories linguistiques et sionistes et la place de l'hébreu dans le processus du retour à l'antique patrie sont exposés dans le mensuel en hébreu *Ha-Chahar*, fondé en 1879 par Peretz Smolenskin (1842– 1885).

⁶ Né BAR KOKHBA, Chim'on, appelé également Ben Koziva ou Kozéva, ce personnage central du judaïsme antique aux origines incertaines (date et lieu de naissance inconnus), mène de 132 à 136 EC, un soulèvement national dirigé contre les forces romaines, alors occupant la Judée. Voir entrée glossaire « BAR KOKHBA ».

⁷ La publication de cette œuvre monumentale est reprise à sa mort par Moché Bar-Nissim, puis Moché Tzvi Ségal et Naftali Hertz Tour-Sinaï qui en achèvent la rédaction et la publication en 1959.

⁸ HERZL, Théodor (appelé également Binyamin Zé'ev Herzl ; 1860, Pest, Hongrie – 1904, Edlach, Autriche). Journaliste à succès, correspondant à Paris du journal autrichien *Neue Freie Press*, il assiste en temps réel au déroulement de l'affaire Dreyfus qui le marque très profondément, en particulier par sa composante antisémite (1894-1906). De Juif allemand, libéral et assimilé, il devient un fervent militant de l'émancipation et de l'indépendance nationale juive, un projet dénommé sionisme, centré autour du concept d'État des Juifs. Son livre *Der Judenstaat*, publié en 1895, décrit sa philosophie. Fondateur de l'Organisation sioniste mondiale (1896), il lance le journal sioniste *Welt* (1897) et organise les 6 premiers Congrès sionistes (1897-1903) précédant son décès.

⁹ Acronyme constitué des abréviations des mots hébreux *plougot* et *maḥatz*, soit en français « unités de choc ». Le PALMAH, composé de combattants juifs, est créé de concert le 15 mai 1941 par les autorités mandataires anglaises et la direction de la communauté juive organisée de Palestine (Yichouv). Placée sous le commandement de la milice sioniste socialiste Haganah (1941-1948), elle est immédiatement engagée dans les combats visant les forces militaires du régime

de mots, invention de termes, argot, etc.) l'hébreu. D'abord très hostiles à la pratique profane de la langue sacrée, les Juifs ultra-orthodoxes se rallient à l'hébreu moderne tout en gardant l'hébreu religieux pour le culte. L'Académie de la langue hébraïque régleme par ses recommandations l'évolution de l'hébreu depuis 1948. La langue est utilisée dans les années 2000 par environ neuf millions de personnes à travers le monde.

La bande dessinée hébraïque se définit d'une part en rapport avec la langue parlée dans le pays, Israël, où elle est produite et est instituée langue nationale. Elle est d'autre part liée à la société qui s'y développe (plurielle et multiculturelle) et au monde étranger où prospèrent les principaux courants de la bande dessinée mondiale. Les flux d'images énoncés à partir de l'hébreu (discursives et iconiques) et les entreprises de traduction en Israël des grandes séries de la bande dessinée mondiale nourrissent aussi cette tendance. Les quelques séries de bande dessinée de la période pré-étatique israélienne constituent un facteur de socialisation et l'interaction bande dessinée hébraïque-bande dessinée mondiale (franco-belge, américaine et parfois anglaise et à de rares occasions japonaise) influencent notablement l'inspiration des artistes et les pratiques culturelles des lecteurs israéliens (hébraïsants et anglicistes). Cette tendance s'accroît encore davantage depuis l'avènement d'un contexte de globalisation et l'explosion/démocratisation de l'Internet.

La bande dessinée hébraïque participe d'une construction identitaire et culturelle (individuelle et collective), quand bien même dans les années 1950-1990 restant limitée en raison d'un marché d'abord inexistant puis balbutiant. Une partie des artistes israéliens connaît un grand succès à l'international depuis la moitié des années 1990, en vivant et produisant hors d'Israël ou simultanément sur le sol national et à l'étranger. L'ici et là-bas se jouent sur deux plans : l'artiste d'expression hébraïque produit dans les frontières de la Palestine mandataire et de l'État d'Israël. La bande dessinée hébraïque adopte progressivement dans les années 1940 les standards de la bande dessinée mondiale - américaine, européenne et pour une part infime dans les années 2000, japonaise - tout en conservant un ancrage thématique et idéologique local marqué. Ces raisons justifient de la qualifier en grande partie de médium transnational.

La représentation en bande dessinée est une image montrée par le dessinateur au spectateur et qui, par définition, signifie la « nouvelle présentation » d'une chose qui a déjà existé physiquement ou artistiquement dans le passé. Elle restitue les traits fondamentaux d'un être vivant ou d'un objet, ou traduit visuellement un concept.

L'artiste intériorise une réalité donnée, produit de celle-ci une représentation consciente et, *in fine*, fixe celle-ci par le dessin sur un support qui fait œuvre de médiation (un médium). Image sur le support grâce au dessinateur, elle l'est aussi sur la rétine du spectateur. Elle recouvre à la fois la forme sous laquelle l'objet/sujet (homme/chose/idée/action) à dessiner est perçu, que l'objet/sujet restitué par l'artiste dans sa case de bande dessinée. Les images créées par le dessinateur sont reproduites ensuite par des moyens d'impression et de diffusion en plusieurs exemplaires. À sa manière, celui-ci rend sensible et visible, d'une façon plus ou moins ressemblante, ce qui auparavant n'était que le fruit de sa perception singulière.

La représentation en bande dessinée diffère de celle prévalant en peinture (le tout de l'image picturale) ou dans le langage, qui transforme les faits en propositions intellectuelles, les rapports entre elles constituant de nouveaux objets. La restitution des faits à l'écrit implique de rajouter une nouvelle proposition. Le langage décrit en effet une situation, en énumérant les composantes d'un tableau donné dont il propose alors une interprétation. L'image évoquée initialement disparaît parfois, sous le nombre élevé de ces dernières.

de Vichy au Liban (mai-juillet 1941). Sous le commandement de Yitshaq Sadéh, elle mène de 1941 à 1945 des actions militaires de type guérilla. Voir entrée glossaire « PALMAH ».

L'image (ou représentation) en bande dessinée est basée à l'inverse, sur un jeu entre le texte et l'image. Le texte est de longueur variable, la vignette (la bulle) aussi. Le dessin sans texte est difficilement compréhensible, le texte sans dessin n'a aucun sens tout du moins déconnecté du contexte. La représentation en bande dessinée est une image qui associe dessin et écriture, un binôme produisant un sens global, compréhensible seulement dans la progression d'un récit jusqu'à son terme. Le texte peut être descriptif et s'adresser aussi parfois, à d'autres sens que la vue. La succession des images (représentations) fait récit en restituant une action, donc un événement inscrit dans le temps, une époque réelle (celle de l'artiste) et fictionnelle (celle du récit inventé à partir d'éléments souvent empruntés au réel). Cette représentation restitue les caractéristiques de l'objet, figure un geste, dépeint un mouvement, parfois rappelant l'écriture. Elle possède une dimension séquentielle et un caractère abstrait. Le récit de bande dessinée (source de représentation) se suffit à lui-même. Il ne vise pas à transcrire précisément la réalité mais à proposer une histoire qui est orientée dans un sens, même si elle peut déboucher sur des fins différentes. Celle-ci est notamment constituée des visions stéréotypées qu'elle comprend et véhicule. Le sens de la représentation est donné par le bédéiste. Celle-ci dure aussi longtemps que le regard porté sur elle, et que la mémoire qui s'en rappelle, grâce à laquelle, passant d'une case à l'autre, la lecture du récit peut aller jusqu'à son terme.

L'étude réalisée dans ce doctorat porte sur la représentation de l'Arabe (palestinien et d'autres nationalités) à partir d'une analyse des personnages dits d'Arabes conçus et dessinés par des bédéistes à l'intérieur de cases et de planches constitutives de leurs séries.

A. LES ARABES : APPARITION DU TERME, NAISSANCE D'UNE NATION

Étant entendu que le terme « Arabe » désigne le membre d'un groupe ethnico-communautaire dénommé « arabe », les premières mentions de celui-ci figurent sur des textes akkadiens (assyro-babyloniens) et hébraïques¹⁰ datant du IV^e siècle AEC.

D'emblée ce groupe est défini par un lieu et une langue. Une population dénommée en akkadien *aribi* (ou *arubu*, *urbu*) et en hébreu '*arab*¹¹ ('*arbi*, « un Arabe ») aurait vécu alors, selon ces textes, dans le désert syro-mésopotamien et le nord-ouest de l'Arabie. Ce peuple parle arabe, une langue afro-asiatique, de la famille des langues sémitiques. Il se nomme déjà lui-même '*arab*. Ce mot désigne progressivement seulement ceux des habitants de l'Arabie qui mènent une vie nomade, les Bédouins¹², selon un autre terme indigène.

Dans l'Antiquité, les habitants de l'Arabie pratiquent des religions animistes variées. Des Arabes observent des cultes monothéistes (judaïsme, etc.) avant l'apparition de l'islam, à Yathrib (Médine). La naissance de l'islam, la nouvelle religion prêchée par Mahomet en 622 après notre ère¹³ autour du Coran¹⁴, « reçu » par lui en arabe directement de Dieu via l'ange Gabriel (610), dote d'une nouvelle portée la définition de l'arabité et de la nation arabe.

¹⁰ RODINSON, Maxime. « Le peuple arabe, définition, extension, statistique » *encyclopedia universalis* [en ligne]. S.d., URL : <https://www.universalis.fr/encyclopedie/arabe-monde-le-peuple-arabe/1-definition-extension-statistique/>. Consulté en janvier 2019. Voir entrée glossaire « ARABE (MONDE) ».

¹¹ '*Arab* pourrait dériver du mot '*arabah* qui, en hébreu, désigne le désert et plus particulièrement la dépression désertique située au sud de la mer Morte. Le terme aurait qualifié ensuite les groupes liés aux premiers Arabes.

¹² Ce groupe ethnico-communautaire apparu dans le désert d'Arabie à une date incertaine (avant le VI^e siècle AEC), emprunte son nom aux mots arabes *badw* ou *badawi*, soit « habitant du désert ou des campagnes ». L'importante tribu des Qayis se proclame descendant du personnage biblique d'Ismaël. L'autre grande tribu de la première époque des Bédouins, yéménite, revendique une filiation remontant à la figure de Yoktan. Autour de traditions nomades et tribales, les Bédouins gagnent des zones plus clémentes, mieux à même d'y faire paître leurs troupeaux. Voir entrée glossaire « Bédouins ».

¹³ Date du départ du prophète de La Mecque pour Médine, ou hégire.

¹⁴ Littéralement en arabe, la récitation, il transcrit la parole de Dieu, inimitable et intangible et le contenu des révélations du dernier prophète, Mahomet. La datation exacte du canon musulman fait l'objet de débats entre exégètes et historiens, le consensus le situant dans les années 600-656. Divisé en 114 sourates, elles-mêmes subdivisées en 6235 versets, la tradition musulmane situe ce texte à la mort du 3^e calife, Othman, et établit une différence de style entre les sourates dites de La Mecque, antérieures à l'hégire (622), et celles, dites de Médine, postérieure à cette dernière.

Les Arabes embrassant désormais majoritairement la religion musulmane, la communauté des fidèles remplace le clan comme structure de base de la nation arabe. Devenue langue du Coran et liturgique de l'islam, l'arabe devient parlé après l'expansion territoriale de l'Empire arabo-musulman au Moyen Âge, au moins partiellement et, plus ou moins longtemps, au Moyen-Orient, en Afrique du Nord et dans certaines régions d'Europe (péninsule ibérique, Sicile, Crète, Chypre). L'idiome est rapidement marqué par une importante diglossie entre l'arabe littéral, langue véhiculaire (écrite) et l'arabe dialectal, langue vernaculaire (orale).

B. LES ARABES : DE LA NAISSANCE D'UNE NATION À LA CRÉATION DE LA LIGUE ARABE

Les Arabes, avant les quatre premiers califats musulmans - les Rachidim (632–661), forment un peuple largement nomade et sédentarisé, établi dans une zone allant de la péninsule arabique à la Mésopotamie inférieure et septentrionale, en passant par le désert de Syrie. L'arabe qu'ils parlent est d'abord littéral, comprenant l'arabe classique (pré-coranique¹⁵, coranique¹⁶, et post-coranique¹⁷) et puis se modernise, devenant l'arabe standard contemporain (XIX^e siècle, Égypte), à savoir, la langue écrite des pays arabophones. Il est également dialectal, englobant de nombreuses variétés régionales, pas toutes intelligibles entre elles.

Le monde arabe peut être divisé entre Maghreb¹⁸ et Machrek¹⁹. Ce dernier joue un rôle prépondérant dans l'expansion arabe au VII^e siècle ; le califat des Omeyyades y a sa capitale, d'abord à Damas, dans l'actuelle Syrie, puis à Bagdad en Irak. Après les phases d'expansion macédonienne (X-XI^e siècles) et la période des quatre États latins (1098-1268), la région est dominée par les dynasties turques, et également l'Empire ottoman (1517-1918).

Le territoire de l'Empire arabo-musulman s'étend progressivement de 632 à 1258, atteignant le Sud de la France, la Chine, l'Anatolie et le Soudan. L'Empire ottoman gouverne la majeure partie du monde arabe depuis sa conquête du sultanat mamelouk en 1517. Allié de l'Allemagne et de l'Italie durant la Première Guerre mondiale, sa défaite en 1918 et son démembrement débouchent sur l'instauration de mandats dans la région sous l'égide de la Société des Nations au profit de puissances européennes, la France et la Grande Bretagne essentiellement (Irak, Palestine, Transjordanie et Syrie). Différents États arabes naissent sur son sol, suivis le 22 mars 1945 par la Ligue arabe dont les membres – État arabe de Palestine inclus, forment « une patrie arabe » tout en étant chacun indépendant et souverain dans leurs frontières.

C. LES ARABES : NATION, ESPACE, LANGUE AUJOURD'HUI

Les Arabes forment un peuple qui vit aujourd'hui dans le territoire conquis aux VII^e et VIII^e siècles sous les califats arabo-musulmans. Il est localisé dans une très vaste zone englobant l'Asie occidentale, l'Afrique du Nord et celle dite de la Corne et les îles de l'Océan indien occidental. Un seul État s'appelle Arabie (saoudite). Au sein des différents États prévaut une profonde aspiration « à une nation-État arabe du type européen²⁰ » qui reconstituerait l'unité des temps anciens.

La division entre Machrek et Maghreb y reste fondamentale. Les limites géographiques du Machrek varient considérablement selon les sources et les théories. Pris dans un sens restrictif,

¹⁵ Époque de la poésie préislamique.

¹⁶ Époque de la transformation de l'arabe en langue sacrée musulmane du Coran et des textes religieux.

¹⁷ Époque de la civilisation arabo-musulmane.

¹⁸ Le terme signifiant en arabe, « le couchant ».

¹⁹ Le terme signifiant en arabe, « l'orient ».

²⁰ RODINSON, Maxime. « Qui sont les Arabes ? ». In RODINSON, Maxime (dir.). *Les Arabes*, Paris : Presses universitaires de France, coll. « Quadrige », 2002. p. 13-52.

la région couvre les territoires des États n'appartenant ni au Maghreb, ni à la péninsule arabe, c'est-à-dire, l'Irak, la Syrie, le Liban, la Jordanie et la Palestine. Dans son acception la plus large, il s'oppose au Maghreb et désigne toute la partie du monde arabe qui n'est pas soumise à des influences berbères. Le débat sur l'inclusion de l'Égypte et du nord du Soudan dans le Machrek plutôt que le Maghreb, reste ouvert.

Le Maghreb désigne pour sa part aujourd'hui une grande portion de l'Afrique septentrionale, laquelle recouvre la partie occidentale du monde arabe, comprise entre le Maroc et la région de la Tripolitaine en Libye, en passant par l'Algérie et la Tunisie, voire la Mauritanie. Il correspond à l'espace culturel arabo-berbère, entre la mer Méditerranée, le Sahel et l'Égypte. Synonyme d'Afrique française du nord (Maroc, Algérie et Tunisie) pendant la colonisation française, le Maghreb occupe aujourd'hui une superficie de près de 5 millions de km², pour un territoire s'étendant du bassin méditerranéen au Sahara, et une population d'environ 90 millions d'habitants, principalement concentrée sur les plaines côtières. Ses habitants appelés maghrébins, descendent pour l'essentiel des Berbères, arabisés depuis le VIII^e siècle. La contrée est marquée durablement à l'époque contemporaine par les colonisations française, italienne et espagnole. Les Maghreb et le Machrek sont liés par la langue arabe et la culture islamique, malgré les différentes formes d'éloignement qui les séparent.

Les Arabes sont liés entre eux sur les plans linguistique, culturel, historique, nationaliste, géographique et politique. Leurs liens culturels en particulier sont très forts. Définie par la langue pratiquée, l'ethnie (ou peuple, voire nation) arabe vit dans de nombreux États dont l'arabe classique est la langue officielle, administrative, littéraire et culturelle. La population, dans sa majorité, y parle des dialectes arabes, autres formes du même langage. Ces derniers restent très proches quand les populations et territoires sont peu distants, comme l'algérien et le marocain ou le syrien et le libanais ; à l'inverse, les différences entre « l'arabe marocain » et « l'arabe syrien » sont très grandes.

L'arabe littéraire est enseigné dans tout le système scolaire arabe, devenant ainsi le moyen de communication généralisé à toute la région. La langue arabe ou l'une de ses variantes, voire une variante de la culture arabe, touche une population vivant entre Oman et la Mauritanie, l'essentiel de la péninsule arabe et la plus grande partie des Maghreb et Machrek. Par sa maîtrise et l'emploi de l'outil linguistique, une diaspora s'agrège au premier cercle de la nation arabe - les 22 États de la Ligue arabe – parfois importante en Afrique, en Europe occidentale et en Amérique du Nord et du Sud. La langue arabe a statut de langue officielle dans 27 États, dont les 22 de la Ligue arabe, l'Organisation de la coopération islamique, l'Union africaine, l'Union du Maghreb arabe et l'Organisation des Nations unies. Elle est parlée dans les pays arabes du Moyen-Orient, partiellement en Iran, Turquie, Israël, Afrique du Nord, au Sahara et Sahel et dans la Corne de l'Afrique. Avec un nombre de locuteurs estimé à 230 millions de personnes (langue maternelle), auxquelles se rajoutent 100 à 200 autres utilisateurs dans le monde arabe et la diaspora²¹, l'arabe est la langue sémitique la plus parlée et la quatrième utilisée dans le monde. Son rayonnement culturel est dû à l'Islam, la littérature et les médias audiovisuels contemporains (télévision et Internet).

L'ethnie arabe, à l'époque contemporaine, parle l'une des variantes de la langue arabe et partage un même patrimoine historico-commun, très marqué par l'adhésion massive à la religion musulmane depuis le VII^e siècle. Une culture spécifique se développe autour de cette dernière, qui se différencie selon le type d'observance des règles et commandements religieux et de l'intensité de la foi investie. Les arts islamiques religieux, sacrés et profanes en sont l'un des aspects les plus éclatants : de la première catégorie ressortent l'architecture, la calligraphie,

²¹ BRITISH COUNCIL, TINSLEY, Teresa et BOARD, Kathryn (eds.). « Languages For The Future: Which Languages the UK Needs Most And Why » *britishcouncil* [en ligne]. 2014, URL : <https://www.britishcouncil.org/sites/default/files/languages-for-the-future-report>. Consulté en janvier 2019.

la miniature, les arts textiles, les bâtiments religieux (mosquées...), les tapis, etc. L'islam, religion monothéiste et abrahamique, postule l'unicité de Dieu et le rôle de Mahomet. Elle est la deuxième plus importante religion dans le monde, avec 1,9 milliards de pratiquants, soit 24,4 % de la population mondiale et la majorité des citoyens de 50 pays. Répartis entre sunnites (près de 80 % des croyants) et chiites (près de 20 %), les musulmans vivent pour 13 % d'entre eux en Indonésie, le plus important pays à majorité musulmane. Ils sont 20 % à vivre au Moyen-Orient et dans le nord du continent africain, où elle est la religion dominante. Si l'islam reste la religion majoritaire de l'ethnie arabe, une quinzaine de millions d'Arabes chrétiens, vivent dans les années 2000 dans l'aire géographique arabo-musulmane, avec une forte présence en Égypte (près de 15 % de la population) et au Liban (autour de 40 %). Sur le même territoire ont également vécu longtemps des Juifs arabes²². Cette présence dans la péninsule arabique et dans des pays arabisés après le VII^e siècle, est très ancienne et dure jusqu'en 1948 (création de l'État d'Israël ; politiques anti-juives menées par les pays arabes d'appartenance ; guerres israélo-arabes, émigration et/ou expulsion vers Israël, l'Europe et l'Amérique).

Les pays et territoires relevant du Monde arabe comptent en 2010, 359 millions d'habitants (pour 6,9 milliards dans le monde), soit 5 % de la population mondiale. Une personne sur trois vit dans cet espace géographique²³, la moitié en Algérie, Soudan et Égypte. La population des pays arabes a triplé depuis 1970, date à laquelle elle comptait 128 millions de personnes (soit 4 % de la population mondiale). D'après une projection de la variante moyenne, elle passera à 598 millions de personnes en 2050, dont 130 millions pour la seule Égypte (qui deviendrait le 12^e pays le plus peuplé du monde).

D. LES ARABES PALESTINIENS

Le terme « Arabe palestinien » s'entend comme désignant à l'époque contemporaine, un homme appartenant à une nation, dont le passé et présent sont liés à un territoire – la Palestine. Celui-ci a nourri et cimenté l'identité nationale (arabe palestinienne) sur place et en exil²⁴, laquelle lui est donc étroitement liée. La communauté arabe palestinienne puise ses références culturelles et sociales constitutives dans un espace délimité quoiqu'éclaté, en raison de la situation historico-géographique fluctuante, notamment au niveau frontalier au Moyen-Orient. Son identité s'est aussi forgée dans le conflit avec la communauté juive de Palestine (mandataire²⁵) et l'État juif d'Israël. Les élites arabes palestiniennes lui ont longtemps dénié toute légitimité avant de chercher les modalités d'une coexistence pacifique, sans lever complètement l'ambiguïté sur les rapports qu'ils souhaitaient voir s'instaurer avec cet État.

La question arabe palestinienne renvoie par sa définition à un territoire – la Palestine –, à sa population passée et présente et aux références culturelles et sociales qui ont cimenté son unité comme communauté nationale. La Palestine comme territoire précisément délimité, naît du découpage administratif imposé à l'Empire ottoman par les puissances alliées victorieuses,

²² Personnes de religion juive possédant l'arabe pour langue maternelle.

²³ MIRKIN, Barry. « Population Levels, Trends and Policies in The Arab Region: Challenges and Opportunities » (Human Development Report, Research Paper Series) *undp* [en ligne]. 2010, URL : <https://www.undp.org/content/dam/rbas/report/Population%20Levels,Trends>. Consulté en janvier 2019.

²⁴ L'Organisation des Nations unies prend en charge dès 1949, la question des réfugiés arabes (de Palestine mandataire). L'agence de secours et de travaux des Nations unies (en anglais UNRWA, soit The United Nations Relief and Works Agency), créée en tant qu'organe subsidiaire de l'Assemblée générale des Nations unies (résolution 302 (IV) du 8 décembre 1949) est spécialement dédiée au traitement de cette question. HARDY, Michaël. « L'UNRWA et son personnel » (Annuaire Français de Droit International, 1962, vol. 8.) *persee* [en ligne]. 2005/2019, URL : https://www.persee.fr/doc/afdi_0066-3085_1962_num_8_1_988. Consulté Janvier 2019.

²⁵ La Palestine mandataire, dans la terminologie du judaïsme traditionnel, la culture politique et le vocabulaire administratif israéliens est largement rendue par le vocable de « terre d'Israël » [*Éretz yisra'el*]. À l'époque mandataire, la désignation de la terre d'Israël était « *Palestinah – 'Éretz yisra'el* » [Palestine – terre d'Israël]. Les lettres hébraïques *chin* (pour le « s ») et *tav* (pour le « t ») ont été utilisées, bien que l'orthographe correcte eut commandé d'employer les lettres hébraïques *samah'* (pour le « s ») et *têt* (pour le « t »).

au sortir de la Première Guerre mondiale²⁶. Il recouvre la région où apparaissent aussi plus tard la Syrie, la Jordanie, le Liban et Israël et qui comprend les provinces d'Alep au nord, de Syrie – de Hama à Akaba – au centre, de Beyrouth – de Lattaquieh à Jaffa – à l'ouest et le district de Jérusalem au sud-ouest. La fusion du district de Jérusalem et de la partie sud de la province de Beyrouth en 1918, fait advenir la Palestine. Trois pôles urbains déterminent son évolution : Acre, Naplouse et Jérusalem.

La Grande-Bretagne obtient le 25 avril 1920²⁷ à la Conférence de San Remo un « mandat sur la Palestine ». Le régime mandataire se met en place en 1922. La rive orientale du Jourdain – la future Transjordanie – est définitivement détachée de la Palestine en 1925²⁸. L'Assemblée générale des Nations unies décide, en novembre 1947, de fractionner le territoire entre un État juif et un État arabe, la Grande-Bretagne remettant son mandat aux Nations unies en 1948. L'unité administrative éclate après 1948, au profit d'une réalité étatique différente de celle prévue par le mandat exercé par la Grande-Bretagne. La Palestine disparaît et l'État arabe ne voit pas le jour, son territoire devenant partie intégrante de l'État d'Israël et de la Jordanie ou sous contrôle de l'Égypte (bande de Gaza)²⁹. La carte de la région ne fait plus état désormais que du Liban, de la Syrie, de l'Égypte, de la Transjordanie et de l'État d'Israël. Cette réalité étatique est bouleversée en 1967, avec la perte par la Jordanie au profit d'Israël, de la rive occidentale du Jourdain, en 1988 avec le renoncement de la Jordanie à cette dernière et en 1993-1995, avec l'instauration d'une Autorité palestinienne en charge des affaires intérieures sur un territoire recouvrant 22 % de l'ancienne Palestine mandataire.

La population arabe palestinienne se compose des personnes qui, en 1860-1870, vivaient dans les parties sud de la province de Beyrouth et de Syrie et dans le district de Jérusalem, puis après 1922, dans les limites du territoire mandataire anglais, et enfin, après 1948, de l'ensemble des personnes devenues citoyennes de l'État d'Israël, ou des États arabes voisins ou d'autres pays, ou encore de celles devenues réfugiés à l'intérieur même de l'État d'Israël, des territoires occupés par ce dernier en 1967 et des États arabes voisins. Le réfugié arabe palestinien est la personne, anciennement habitant de la Palestine mandataire, qui a perdu ses biens et propriétés après les guerres de 1947-1948 et 1948-1949 et qui est prise en charge par l'UNRWA pour le compte des Nations unies. Sur 1,5 million de personnes, anciennement Arabes de Palestine, 914 000 étaient, en 1950, considérées comme étant des réfugiés. Sur les quelques 7,5 millions de personnes et descendants d'Arabes palestiniens, près de 5 millions émargent en 2010 au registre des réfugiés³⁰. La réalité arabe palestinienne renvoie à la spécificité des liens pluriséculaires que les habitants arabes de la région ont développés vis-à-vis de ce qu'est devenue la Palestine, autour d'une activité majoritairement agricole, de pratiques continues dans les domaines social et professionnel, d'un ancrage majoritaire dans la religion musulmane (par comparaison avec les autres religions du Livre) depuis la conquête de la région par le

²⁶ Il satisfait aux intérêts de la Grande-Bretagne et aux accords qu'elle a passés avec la France pendant la guerre de 1914-1918. La péninsule du Sinaï est détachée du territoire de la future Palestine avec l'établissement d'une frontière reliant Rafah (orthographié aussi en hébreu et anglais Rafiah) à Aqaba. Les délimitations septentrionales et occidentales sont réalisées dans le respect des accords conclus avec la France.

²⁷ Le premier Haut-commissaire pour la Palestine mandataire, Sir Herbert Samuel (1870-1963), est nommé dès 1920 par la Grande-Bretagne.

²⁸ La Transjordanie devient le royaume hachémite de Jordanie après annexion de la rive ouest du Jourdain en avril 1950. Voir informations contenues dans les notes de bas de pages explicitant la formule « sur les deux rives du Jourdain, c'est également à nous. »

²⁹ Territoire de 41 km de long sur 6 à 12 de large, soit une superficie globale de 365 km², il relève d'abord de l'Empire ottoman puis du mandat anglais (1918-1948, art.22 de la Charte de la Société des nations ; accord de San-Rémo du 25 avril 1920), d'un contrôle égyptien (1948-1967) et israélien (1967) alors qu'initialement prévu comme revenant à l'État arabe aux termes du plan de partage de 1947. Voir entrée glossaire « bande de Gaza (La) ».

³⁰ 4 966 664 personnes au 30 décembre 2010, dont 1 999 466 en Jordanie, 1 167 361 dans la bande de Gaza et 888 484 dans la rive occidentale du Jourdain. UNRWA. « UNRWA in Figures » *unrwa* [en ligne]. Juillet 2011, URL : <https://www.unrwa.org/userfiles/2011080123958>. Consulté en janvier 2019.

deuxième calife de l'islam, Omar³¹(581-644) et des particularités des versions dialectales palestiniennes³² de la langue arabe.

Si la charte du Mandat anglais n'évoque que l'existence de communautés non-juives en Palestine et les Nations unies ne parlent après 1948 que de réfugiés arabes, l'OLP³³ affirme, dès 1964, dans sa charte constitutive, puis dans sa deuxième charte de 1968³⁴, une réalité radicalement différente : celle d'un peuple et d'une nation arabe palestiniens. Ce peuple palestinien est le seul à posséder des « droits légitimes sur sa patrie » (art.3). Les Palestiniens, pour ce texte fondateur, regroupent « les citoyens arabes qui résidaient (...) en Palestine jusqu'en 1947 (art.5) et les juifs qui y résidaient habituellement jusqu'au commencement de l'invasion sioniste (art.6) ». L'identité palestinienne est « une caractéristique authentique, intrinsèque et perpétuelle » qui se transmet des parents aux enfants (art.4), sachant que toute personne née de parents palestiniens (après 1947), que ce soit en Palestine ou hors de Palestine, est palestinienne (art.5). Les leaders arabes palestiniens récusent la situation advenue en Palestine depuis le début du XX^e siècle : la déclaration Balfour, le mandat britannique le partage de la Palestine en 1947 et la création d'Israël, déclarés « nuls et nonavenus » pour les premiers (art. 20) et « sans aucune validité » pour les deux derniers (art. 19)³⁵.

La Déclaration d'Indépendance de l'État de Palestine – 15 novembre 1988, proclamée en pleine première Intifada, introduit un changement radical dans la perception par les élites palestiniennes des Juifs et de l'État d'Israël, que la déclaration reconnaît officiellement. La vision organique de la Palestine est rappelée en même temps que le lien à l'Islam, commun à tous les Arabes. La Palestine est en effet « la Terre des messages divins révélés à l'humanité, le pays natal du peuple arabe palestinien ». « Le peuple, sa terre et son histoire » sont unis par une « relation organique, ininterrompue et inaltérée ». Le peuple arabe palestinien s'est développé « dans une complète unité entre l'homme et son sol ». L'État nouvellement créé est placé sous le signe de la providence divine : « au nom de Dieu clément et miséricordieux », dis : « Ô Dieu, Seigneur du royaume Tu donnes le royaume à qui Tu veux (...) le bien est entre Tes mains. Tu es plus puissant que tout³⁶. »

Usant de plusieurs stratégies et au terme d'un parcours sinueux, l'OLP impose dans les consciences et les forums internationaux (ONU, etc.) la permanence d'une réalité nationale arabe palestinienne qui ne pourra désormais être contournée. Son président revient en Palestine en 1994 aux termes des accords signés avec ses ennemis d'hier, israéliens.

Les Arabes palestiniens sont représentés au niveau international par l'OLP, un mouvement qui dispose d'un siège à la Ligue arabe, laquelle cherche à la contrôler dès ses débuts et à canaliser ses aspirations politique et nationale. S'émancipant progressivement de cette tutelle, elle devient le « seul représentant légitime du peuple palestinien » après 1974, obtenant

³¹ Omar (581 – 644) devient calife en 634. Sous son règne, les régions de Syrie, d'Irak, d'Égypte, entre autre, sont conquises par les armées arabo-musulmanes (prise de Damas en 635, Césarée en 636, Tibériade et Jérusalem en 637).

³² Celles-ci recouvrent les variétés syro-libanais-palestinienne, jordano-palestinienne et palestinienne-bédouine de l'arabe dialectal.

³³ L'Organisation de la Libération de la Palestine, fondée par la Ligue arabe le 28 mai 1964, à la suite de son sommet du Caire tenu du 13 au 16 janvier de la même année, dispose d'un siège à la Ligue arabe. Celle-ci cherche à la contrôler dès ses débuts et à canaliser les aspirations politiques et nationales des Arabes palestiniens.

³⁴ La première Charte palestinienne est élaborée en février 1964 dans la foulée de la création de l'OLP. Le premier Conseil National Palestinien de l'OLP procède à son adoption en même temps qu'Ahmed Shoukeyri (1908-1980) devient son premier président. Le territoire de la Palestine est désigné de façon imprécise et, compte tenu des références à la Palestine mandataire, oscille entre le territoire de la Palestine occidentale et celui d'une « grande Palestine » englobant celle-ci et la Jordanie. La deuxième Charte de l'OLP est promulguée en 1968, quelques mois après la guerre de juin 1967 et la montée en puissance de Yasser Arafat (qui devient son président en 1969) et du FATAH qui devient rapidement la force motrice du mouvement et sa composante majoritaire.

³⁵ BARON, Xavier. *Proche-Orient, du refus à la paix, les documents de référence*. Paris : Hachette, 1994, 401 p.

³⁶ PICAUDOU, Nadine. *Les Palestiniens, un siècle d'histoire*. Bruxelles ; Paris : Éd. Complexe, coll. « Questions à l'histoire », 2003, p. 312. Les prières cloturant la déclaration d'Indépendance sont tirées, à quelques variantes près, de Sourate 3, verset 26.

également un statut d'observateur à l'Assemblée générale des Nations unies. Œuvrant telle une « organisation ombrelle », elle regroupe des partis politiques, syndicats, unions estudiantines, mouvements de femmes et organisations de guérillas, affiliés au-delà des différentes idéologies professées par ses composantes. La politique de l'OLP est définie par le Conseil National Palestinien – sorte de Parlement en exil, dont le comité central comprend 124 membres et le comité exécutif, 18. Yasser Arafat³⁷ (1929-2004) exerce les fonctions de président du comité exécutif de l'OLP, de 1969 à sa mort, en novembre 2004, remplacé par le numéro deux de l'organisation, Mahmoud Abbas³⁸ (1935-). Il dirige en parallèle le mouvement nationaliste palestinien FATAH³⁹, également principale organisation de fédératifs qu'il a créé en 1959 semble-t-il, avec Abou Jihad⁴⁰ (1935-1988) et Abou Iyad⁴¹ (1933-1991).

L'OLP est traversée de dissensions et de fractures depuis sa création. Les conflits opposent pour l'essentiel d'entre eux, mouvements de guérillas dissidents et dirigeants du mouvement, organisations nationalistes musulmanes et partis nationalistes laïques, intellectuels de renom et présidence du mouvement. Les tensions entre mouvements et groupes issus de la société arabe palestinienne et directions des structures de l'OLP peuvent prendre à l'occasion un tour très virulent (questions du droit au retour des réfugiés, de l'égalité de droits entre tous les Arabes palestiniens, quel que soit leur citoyenneté) et violent – proche de la guerre civile. Certains mouvements contestant la direction de l'OLP apparaissent et fonctionnent depuis le territoire israélien (Adalah⁴², Mossawa et l'Association arabe des droits de l'homme).

La communauté arabe de Palestine mandataire est défaite durant la guerre (civile) qui l'oppose à sa vis-à-vis juive en 1947-1948, 650 000 personnes quittant le territoire qui va devenir l'État d'Israël, 150 000 Arabes palestiniens environ y demeurant. Selon d'autres sources, 112 000 personnes seulement en mai 1948, sur le 1,4 million d'Arabes qui vivent en Palestine avant la guerre, sont restées sur place. La proclamation de l'État d'Israël le 14 mai 1948 et les signatures des armistices avec les États arabes⁴³ rendent irréversible la défaite de ces derniers. Le destin des Arabes palestiniens est scellé. 167 000 d'entre eux deviennent en 1950 des citoyens israéliens, tandis qu'à plus de 900 000, ils émargent en tant

³⁷ Né ARAFAT AL-QUDUA AL-HUSSEINI, Mohammed Abdel Rahman Abdel Raouf, dit « Yasser Arafat », surnommé également « Abou Ammar » (1929, Caire, Égypte – 2004, Clamart, France). Le leader nationaliste préside le comité exécutif de l'OLP de 1969 jusqu'à sa mort.

³⁸ ABBAS, Mahmoud, dit « Abou Maazen » (1935, Safed, Palestine mandataire). Il exerce les fonctions de Premier ministre de l'Autorité Palestinienne (2003), président de l'OLP (depuis 2004), président de l'Autorité nationale palestinienne et de l'État de Palestine, (8 mai 2005). Sa famille fuit vers la Syrie pendant la guerre de Palestine de 1947-1948. Cofondateur avec Yasser Arafat du FATAH en 1959 au Koweït, il est titulaire d'un doctorat obtenu à Moscou en 1982, à forte connotation révisionniste. Chargé par Yasser Arafat du dossier des contacts secrets avec plusieurs dirigeants israéliens (1976-1992) qui ouvrent la voie aux accords d'Oslo (1993), il joue un rôle majeur dans la signature de ces derniers avec l'État d'Israël.

³⁹ Acronyme inversé, constitué des initiales des mots arabes « mouvement de libération de la Palestine ». Dans son usage, emprunté au discours religieux, il signifie « conquête » ou « victoire », dans le contexte expansionniste de l'Islam aux VI^e et VII^e siècles de son histoire. La date de création du FATAH est discutée par les historiens. Pour certains, la première cellule du mouvement est créée en 1957 par Yasser Arafat et Abou Jihad. SAYIGH, Yusif. *Arab Economist and Palestinian Patriot: A Fractured Life Story*. Le Caire (Égypte) - New York (État de New York, États-Unis) : The American University in Cairo Press, 2015, 338 p.

⁴⁰ Né AL-WAZIR, Khalil Ibrahim (1935, Ramleh, Palestine – 1988, Tunis, Tunisie). Son rôle au côté de Yasser Arafat dans le développement des relations internationales de l'OLP et de la branche armée du FATAH (Al-Assifa), font de lui après Yasser Arafat, le leader arabe palestinien le plus important de la seconde partie du XX^e siècle. Après la défaite de l'OLP en septembre 1982 à Beyrouth, il s'installe avec la direction du mouvement à Tunis. Une unité de commandos israéliens mixte encadrée par le service de renseignement extérieur (Mossad) l'exécute le 16 avril 1988. Au moment de sa mort, Abou Jihad coordonne les activités politiques et militaires des Arabes palestiniens vivant dans la rive occidentale du Jourdain et la bande de Gaza.

⁴¹ Né KHALAF, Salah, dit « Abou Iyad » (1933, Jaffa, Palestine - 1991, Tunis, Tunisie).

⁴² L'organisation israélienne de défense des droits de l'homme et centre juridique Adalah (un terme signifiant « justice » en arabe) naît en 1996 de la fusion de deux associations non gouvernementales actives dans le secteur arabe-palestinien de la société israélienne (« La société de Galilée » et « l'Association arabe pour les droits de l'homme »). Adalah est une organisation non-gouvernementale indépendante, reconnue et fonctionnant comme telle, depuis 1997.

⁴³ Armistices israélo-égyptien en février, israélo-libanais en mars, israélo-jordanien en avril et israélo-syrien en juillet.

que réfugiés au registre de l'Office des réfugiés des Nations unies. La population arabe palestinienne vivant en Israël comprend en 1950, 116 000 musulmans, 36 000 chrétiens et 15 000 druzes⁴⁴.

L'État d'Israël, dans ses frontières de 1949, contrôle un territoire de 20 700 km² – soit 2 070 000 ha. La communauté juive ne possédait, en 1948, que 1 734 000 dounams de terres – soit un territoire de 173 400 ha ou de 1 734 km². Le nouvel État entre en possession des terres abandonnées par les populations arabes de l'ancienne Palestine mandataire, dans leur fuite hors de la zone des combats ou suite à leur expulsion. Seize millions de dounams⁴⁵ passent de 1948 à 1966 sous son contrôle, grâce à une législation spécialement adaptée à cet effet⁴⁶. Le recours à des mesures prises en situation d'urgence ou reposant sur un dispositif légué par l'administration mandataire anglaise est parfois privilégié. À d'autres moments, la loi de 1943 sur les expropriations pour des raisons d'intérêt général, est sollicitée. Les rapports entre Juifs et Arabes citoyens du même État d'Israël, conservent longtemps cette ligne de fracture entre majorité juive, sortie victorieuse de la guerre civile de 1947-1948 et minorité arabe, défaite à la fin de ce conflit. La première est souvent identifiée à sa volonté d'appropriation de la terre, la seconde, à l'expropriation de cette dernière. Trente ans plus tard, en 1996⁴⁷, la division par religions de la communauté arabe palestinienne fait apparaître un chiffre de 813 000 musulmans, 162 000 chrétiens et 94 000 druzes. La population se concentre pour l'essentiel dans la région du nord de l'État à Jérusalem et à Haïfa. Ils sont 481 800 personnes de confession musulmane dans la première, 180 600 dans la deuxième et 164 800 dans la troisième.

La situation socio-économique que connaissent les Arabes palestiniens, citoyens de l'État d'Israël ressort précisément dans leurs inégalités et déchirements identitaires, à la lecture du rapport de la Commission publique Or⁴⁸. Celui-ci, rendu public le 1^{er} septembre 2003 à Jérusalem, traite des circonstances dans lesquelles des émeutes ont éclaté en octobre 2000, mettant en présence Arabes palestiniens citoyens de l'État d'Israël et forces de l'ordre du pays. Le bilan des affrontements est très lourd : 14 morts, dont 12 Arabes palestiniens, citoyens israéliens, un Juif israélien et un habitant arabe palestinien de la bande de Gaza. Soulignant le caractère sans précédent de ces émeutes survenues dans le « secteur arabe », la Commission insiste sur l'interaction existant entre Palestiniens habitant en deçà de la « ligne verte⁴⁹ » et ceux vivant de l'autre côté de cette dernière, de graves émeutes se déroulant au même moment « en Judée-Samarie⁵⁰ et dans la bande de Gaza ». Elle est jugée « loyale vis-à-vis de l'État » par la majorité des citoyens arabes israéliens même si les messages diffusés par leurs élites pendant « les troubles d'octobre » ont brouillé – et parfois effacé – « la distinction entre les Arabes citoyens de l'État, leur lutte légitime en faveur de leurs droits, et la lutte armée menée contre l'État par des organisations et des personnes dans la rive occidentale et à Gaza ». Les leaders

⁴⁴ La subdivision intra-communautaire des Arabes palestiniens est établie selon la terminologie statistique israélienne.

⁴⁵ Soit 1,6 million d'hectares ou 16 000 km².

⁴⁶ Une population migrante juive, en provenance des pays d'Europe et arabo-musulmans, arrive sur le sol israélien au même moment. Si 482 857 personnes juives – à 89,6 % d'origine européenne et américaine – ont émigré en Palestine mandataire de 1919 à mai 1948, 687 424 autres émigrent en Israël de 1948 à 1951 (332 802 d'Europe dont 106 414 de Pologne, 237 704 d'Asie, dont 123 371 d'Irak, et 93 282 personnes d'Afrique dont 30 272 de Libye). L'origine est à 50,1 % européenne et américaine et à 49,9 % asiatique et africaine. ISRAËL, Central Bureau of Statistics. *Chmaton statisti le-yisra'el* (Statistical Abstract of Israel) [Annuaire israélien de la statistique]. Jérusalem : Central Bureau of Statistics, 1997, vol. 48, Annexes statistiques.

⁴⁷ *Idem*. Chap. 2.

⁴⁸ OR, Théodor (président de la Commission Or). « Va'adat hāriqah mamlakhtit le-virour hitnagchouyot bein koḥot ha-bitahon le-vein 'ezrahim yisra'elim be-ḥodech 'oqtober 2000. Din ve-hechbon-noussaḥ maléh » [Commission d'enquête gouvernementale sur les affrontements entre les forces de sécurité et les citoyens israéliens en octobre 2000 ; texte complet du rapport] *mitkadem* [en ligne]. 2003, URL : <http://uri.mitkadem.co.il/vaadat-or/>. Consulté en janvier 2019.

⁴⁹ Celle-ci recouvre les lignes de démarcation fixées par les armistices de 1949 conclus entre l'État d'Israël, la Syrie, la Jordanie et l'Égypte, telles qu'elles figurent, dessinées en vert, sur les cartes militaires israéliennes.

⁵⁰ Terme utilisé officiellement par l'État d'Israël et le mouvement sioniste pour désigner la Cisjordanie (ce dernier, synonyme de rive occidentale du Jourdain, étant employé par les Nations unies).

de la communauté arabe ont présenté les « deux luttes » comme un seul combat contre « un seul adversaire, souvent l'ennemi alors que le concept de la citoyenneté est incompatible avec la présentation de l'État comme ennemi ».

Les citoyens arabes doivent garder à l'esprit, pour la Commission, « qu'Israël est un État où les Juifs sont la majorité (...) partiellement fondé sur le principe d'un rassemblement des exilés juifs ». La majorité juive doit savoir de son côté que « l'État n'est pas seulement juif mais aussi démocratique. L'égalité est un élément primordial de sa « structure constitutionnelle ». La Commission rappelant le caractère éprouvant de la condition des Arabes palestiniens vivant dans un pays en tant que minorité non-juive juge que « la prohibition de la discrimination est un principe qui s'applique à tous les citoyens de l'État. » Elle enjoint à la majorité de comprendre que « les événements qui ont transformé les Arabes en minorité dans l'État sont pour eux une catastrophe nationale », qu'ils se sont intégrés à l'État d'Israël à travers de « douloureux sacrifices » et qu'il lui faut respecter « leur identité, culture et langage ». Mais les demandes de « la minorité » doivent être canalisées et exprimées « sous des formes exclusivement démocratiques ». « Le secteur arabe » est dénoncé pour s'être identifié et avoir même appuyé « la lutte palestinienne contre l'État ». Or, « l'identification à une activité armée menée contre l'État et ses citoyens », constitue une « menace pour le citoyen juif de l'État ». Le délicat tissu des relations judéo-arabes en Israël a été « substantiellement atteint ». Le leadership arabe « n'a sérieusement calmé les esprits » qu'une fois passé « le sanglant octobre 2000 ».

Un blâme sévère est adressé à l'État pour avoir négligé la question du traitement réservé à ses citoyens arabes pendant de nombreuses années. Ceux-ci bénéficient du « droit à l'égalité » au nom de « l'essence de l'État d'Israël qui est celle d'une démocratie » et parce qu'il s'agit « d'un droit fondamental pour chaque citoyen ». L'amélioration de leur sort demande « une action immédiate, à moyen et à long terme ». La Commission prie l'État d'agir « vis-à-vis des citoyens arabes de façon égalitaire et juste, en matière d'utilisation de la terre » de façon à répondre à leurs « besoins légitimes » découlant de « leur croissance naturelle ». L'État doit allouer la terre au secteur arabe « selon les mêmes critères égalitaires qu'il applique pour les autres secteurs » et aussi « réformer (...) la police » car celle-ci est perçue par la population arabe « non pas comme un prestataire de services mais comme un élément hostile au service d'un gouvernement hostile ».

Le personnel policier, quels que soient les échelons, doit agir vis-à-vis de ce secteur en observant « des normes balancées de comportement ». Celui-ci « n'est pas l'ennemi et ne doit pas être traité en tant que tel⁵¹ ». Le traitement « global et en profondeur des sérieux problèmes créés par l'existence d'une grande minorité arabe au sein d'un État juif » est un échec depuis des générations. Il a été « inconsistant et discriminatoire », ce dont atteste le « sérieux dénuement » qui la frappe encore maintenant : « pauvreté, chômage, pénurie de terre, déficiences importantes en matière d'infrastructures ». Cette situation persistante explique, d'après la commission, pour « une part fondamentale », le déclenchement des événements.

2. PROLÉGOMÈNES

La problématique évoquée dans l'intitulé de la thèse est traitée en s'appuyant sur un corpus de sources, subdivisé en sources premières et sources secondaires. Les unes réunissent des documents dits « de première main » concourant à la vérification des hypothèses émises en début de travail et à l'étude de ladite problématique. Les secondes recouvrent des documents visant à compléter les sources premières qu'elles approfondissent et contextualisent. Leur

⁵¹ OR, Théodor (président de la Commission Or). « Va'adat hāriqah mamlakhtit le-virour hitnagchouyot bein koḥot ha-bitāḥon le-vein 'ezrahīm yisra'elim be-ḥodech 'oqtober 2000. Din ve-ḥechbon-noussaḥ malēh », *op. cit.*, p.55.

vocation est d'aider à évaluer leur qualité en constituant un moyen auxiliaire à la disposition du chercheur dans l'avancée globale de son travail. L'exploitation des sources premières permet de tirer des conclusions relativement fiables. Grâce aux sources secondaires le chercheur peut, le cas échéant, inscrire son travail sur les représentations dans la bande dessinée, dans le continuum général de l'histoire de l'Art et placer le fait représenté dans une perspective socio-historique plus large. Elles permettent également d'universaliser les conclusions tirées d'un travail singulier. À ces titres, elles remplissent une fonction complémentaire et nécessaire.

Des reproductions de dessins de bande dessinée sont proposées en annexes de façon à signaler et matérialiser les jalons importants de l'histoire de ce médium. Les images sont subdivisées par aires de création et de diffusion : l'Europe (France, Belgique, Grande-Bretagne), les États-Unis et le Japon. Elles sont classées par ordre chronologique de parution de la série d'où est extrait le dessin, de la plus ancienne à la plus récente.

Le choix d'analyser la représentation de l'Arabe (palestinien et autre) dans la bande dessinée juive israélienne, d'expression hébraïque et, dans une moindre mesure, anglaise, découle de l'idée selon laquelle la déconstruction d'une image en facteurs explicatifs premiers permet d'identifier un stéréotype visuel. De cette matrice procèdent plusieurs versions de ce dernier dont les particularités se déclinent différemment selon l'artiste, le procédé narratif, le thème traité et l'objectif recherché. Cette image mentale, sociale et artistique occupe une place centrale dans la construction du rapport unissant le dessinateur/illustrateur à son public et de l'identité juive israélienne dans sa prise en compte du paramètre de l'altérité arabe. Jouer ou se jouer de ce stéréotype détermine pour une bonne part le type d'attitude adopté (ou que l'on souhaite être adopté par un mécanisme de délégation) par la personne juive israélienne vis-à-vis de l'individu arabe. Tous les domaines d'activités sont concernés : artistique, politique, culturel, militaire, etc.

Les scènes étudiées se réfèrent pour une large part aux rapports entre Juifs et Arabes, Israéliens et Palestiniens, largement nourris par les conflits et guerres les opposant depuis le début du XX^e siècle. Les analyser sonne comme une alternative. Dit autrement, le moment de l'étude du dessin et de l'échange intellectuel se départit radicalement de celui passé à les résoudre sur un mode « absolutiste », au nom d'une entité transcendante supérieure. Les sentiments éprouvés devant un dessin, en évoquant les défauts et qualités partagés par les adversaires, rapprochent les points de vue antagonistes. Les ennemis sont ramenés à leur humanité car devenus mutuellement intelligibles. L'adversaire n'est plus envisagé à travers la vision dépréciée et manichéenne développée pour mobiliser l'esprit de ceux qui empruntent la voie des armes. Les différences ne sont plus observées à l'aune d'une hégémonie recherchée par un camp sur l'autre. La lecture d'un récit commun aux protagonistes du conflit est un moyen de se détacher des différents facteurs de discorde et d'ouvrir une fenêtre sur un avenir non conflictuel, sans pour autant gommer les écueils et les différences jalonnant le présent. Le conflit intègre un nouvel espace signifiant autrement balisé, que s'approprient les membres des camps antagonistes. L'humour, le dessin universel, les travers communs font entendre une musique différente. La résolution du conflit, en l'écoutant, ne sera jamais funeste. L'affrontement sur le champ de bataille, quel qu'il soit, est en effet d'un autre ordre. Les créateurs et lecteurs de bande dessinée y meurent réellement. S'il est possible de disparaître à cause et pour une image, à l'inverse celle-ci, même de la dernière férocité, n'est pas en mesure de tuer un homme. Un dessin humoristique reste « saignant » seulement dans un espace imaginaire.

La représentation graphique d'une scène avec un ou plusieurs protagonistes ou qui dépeint un objet, symbolise une idée et, en mettant à distance le thème traité, offre au spectateur matière à défoulement et à réflexion. La planche de bande dessinée comique, comme une caricature

ou une illustration de livres pour enfants et la jeunesse qui visent le même effet, fait rire le spectateur en représentant des situations des plus angoissantes.

Dans un contexte de guerre ou de conflit meurtrier prolongé, le dessin en dévalorisant l'ennemi allège un peu la peur de finir tué par lui. Il peut aussi faire réfléchir, les yeux fixés sur l'image et, peut-être, à l'inverse, économiser au spectateur le coût de sa propre vie, son propre sacrifice pour des idéaux ou symboles suprahumains. Le dessin demeure ce puissant moyen d'expression qui met en relation des personnes-situations imaginaires et des lecteurs-spectateurs réels, tous objet et situation dépeints confondus. Qu'il en soit fait un usage social ou que les niveaux socio-économiques ou d'instruction changent, le moment commun dure autant que le temps passé à visualiser et déchiffrer l'histoire des premiers par les derniers. L'impact est fort et d'autant plus puissant que l'exposition est répétée. Figurer le représentant de l'autre communauté ou de l'autre sexe sous un autre angle ou dans une autre activité est un moyen d'éduquer le (jeune) lecteur, surtout si la bande dessinée paraît dans un magazine ou un manuel scolaire destinés à la petite enfance juive. La modification d'un comportement recouvre souvent celle de l'image que le spectateur se fait de lui. Un Juif et un Arabe montrés comme deux êtres humains dans leurs forces, faiblesses et défauts avant de l'être comme un Juif et un Arabe – sur un mode plus ou moins stéréotypé – tendent un miroir aux spectateurs juif et arabe dans lequel ils se reconnaissent. Ils participent, à leur niveau, à la scène et s'identifient à ses protagonistes. Ces partages symbolique, artistique et surtout humain les font voyager et évoluer. L'exposition répétée à un stéréotype positif les rend disposés à se mettre à la place de l'autre représenté dans une situation donnée. Ce rapprochement s'enracine dans leur identification, dans le dessin, aux traits physiques et comportementaux et situations dans lesquels ils se retrouvent humainement. L'Arabe (palestinien et autre) devient alors assimilable pour le Juif israélien à un homme dont la différence ne provoque pas chez lui de rejet ou de volonté de s'en protéger, par peur du dessein qu'il fomenté de menacer son futur comme Juif et Israélien.

Les rapports israélo-arabes et israélo-palestiniens s'inscrivent dans des situations historico-politiques changeantes, contextuelles de la production et de la diffusion de l'œuvre par son créateur. L'évènement abordé sur un mode artistique est évoqué dans l'annexe transhistorique - chronologie, textes fondamentaux et cartes. Son traitement graphique s'évalue à l'aune de sa réalité factuelle. Le lecteur dispose ainsi d'un cadre référentiel lui permettant de se remémorer le fait original et de saisir la transformation imposée par l'artiste israélien. Cette annexe historique donne une vision discursive (textes fondamentaux des acteurs historiques), spatiale (positions et ou souhaits des acteurs du conflit sur le terrain) et factuelle (grands moments du conflit israélo-arabe, israélo-palestinien, guerres, paix, tournants, détente et crispation) de l'évènement.

À partir de 1945, l'essentiel des conflits israélo-arabe, judéo-arabe et israélo-palestinien est évoqué dans la partie « Chronologie » de l'annexe II. L'arrière-plan politique et historique se déduit de celle-ci et des différentes approches historiques développées. Le lecteur y trouve les informations qui précisent avec davantage de netteté le thème traité en images et les intentions de l'artiste. Elles s'ajoutent à la synthèse informative de l'image nommée « situation et environnement socio-historique » dans la première partie de la grille d'analyse - « contexte historique et narratif de l'œuvre ». Les différentes positions des principaux acteurs de la région, nationaux et internationaux (États arabes, représentants des Arabes palestiniens, État d'Israël, ONU) apparaissent au fil des ans et de leur évolution dans les textes et documents fondamentaux présentés dans la seconde partie de l'annexe II. L'enjeu territorial qui oppose tous les acteurs du conflit israélo-arabe et israélo-palestinien est exposé dans la troisième partie de l'annexe II (cartes). Celle-ci permet de visualiser l'action sur le terrain des organismes de médiation, presque tous dépendants ou représentés à l'ONU.

Les annexes graphiques donnent un aperçu chiffré et visuel, sur un mode simplifié, des réalités évoquées dans le cadre de l'histoire de la bande dessinée hébraïque et celles croisées en analysant les images sélectionnées (cases, planches et séries). Certains faits et tendances sous-jacentes à la définition des composantes de l'intitulé du doctorat deviennent immédiatement perceptibles. Des tableaux et diagrammes permettent ainsi de saisir les dynamiques de croissance, d'évolution et d'autres tendances lourdes caractérisant les différentes populations établies dans la région, où créent les artistes juifs israéliens et vivent les Arabes (palestiniens et autres), sujets de leur représentation. Les communautés juive israélienne et arabe palestinienne sont traitées de façon privilégiée, car impliquées pour la première dans l'entreprise de création et de représentation à l'œuvre des représentants de la seconde et pour ces derniers concernés par les activités des bédéistes juifs, d'expression hébraïque qui s'emparent de leur image et proposent la leur, celle qui leur convient.

Une série de cartes est proposée en annexe II au lecteur grâce auxquelles celui-ci peut localiser et se représenter un peu du territoire géographique où évoluent les dessinateurs et auteurs israéliens des séries sélectionnées. La bande dessinée hébraïque et les réalités et personnages d'Arabes dont elle traite, s'enracinent également dans cet environnement. Essentiellement historique et politique, la cartographie recouvre ici les frontières de pays et régions contrôlés par des entités et souverains différents, changeant au fil des siècles. Cet espace s'étend approximativement d'est en ouest, de la Méditerranée au Jourdain et du nord au sud, du Nil à l'Euphrate. La carte reproduit, à échelle réduite, une étendue extensive (royauté juive des X^e et XI^e siècles AEC, Foyer national juif -1919) ou à l'inverse, réduite parce que ciblée ou micro-ciblée (plan de partage de la Palestine-1947, Cisjordanie des années 2000, Jérusalem...). Le classement des cartes suit une progression chronologique et permet de lire instantanément l'évolution de la situation politique des territoires représentés, sur plusieurs siècles.

Les bornes chronologiques sont choisies de façon à y inclure la date de parution de la première bande dessinée hébraïque, en Palestine mandataire (1934, *Ouri Mouri*) et inclure le succès international remporté par plusieurs artistes israéliens, notamment Routou Modan⁵² (1966-), Assaf Hanuka (Hanouka)⁵³ (1974-) et Michel Kichka (1954-). Ces derniers donnent leurs lettres de noblesse hébraïques au récit graphique, un genre déjà très prisé dans l'univers de la bande dessinée et des arts en général.

3. CADRE MÉTHODOLOGIQUE

A. HYPOTHÈSES DE TRAVAIL

La première hypothèse de travail porte sur le rôle que jouerait la bande dessinée hébraïque en tant que vecteur de transmission identitaire. La lecture et la pratique du judaïsme (culturelle, culturelle, familiale-identitaire...) propre à chaque bédéiste dont l'œuvre est étudiée, induit une certaine représentation de l'Arabe (palestinien et autre). Ce constat est à moduler selon les

⁵² MODAN, Routou (1966, Tel-Ha-Chomèr, État d'Israël). Diplômée de l'Académie d'art et de design Betsalel en 1992 (département « conception graphique »), la dessinatrice, illustratrice et bédéiste est distinguée très tôt pour la qualité de son travail : prix du Jeune artiste de l'année (ministère de l'Éducation et de la Culture, 1997) ; prix de la section jeunesse du Musée Israël (2002) et prix de l'Excellence culturelle (2005). Responsable d'une rubrique « bande dessinée » au *New York Times (Mixed Emotions, 2007)*, elle connaît aussi le succès comme auteure de livres pour enfants (MODAN, Routou. *Se'oudah 'etsel ha-malkah* [Banquet chez la reine]. Tel Aviv (État d'Israël) : Am Oved, 2010 (5770), 29 p.).

⁵³ HANUKA (ou HANOUKA), Assaf (1974, Tel Aviv, État d'Israël). Le bédéiste démarre sa carrière en dessinant pour l'hebdomadaire de l'armée israélienne, *Ba-Mahanéh*, durant son service militaire. Il travaille à partir de 1995 comme illustrateur commercial. L'artiste est invité au Festival international de la bande dessinée d'Angoulême une première fois en 2000, en tant qu'auteur-dessinateur pour l'album *Les journées de la terre*. Paris (France) : Le Masque, 2000, 62 p. Ce dernier est une adaptation en bande dessinée du recueil de nouvelles d'Etgar Kérèt, *Ha-kaytanah chel klenner* [La colonie de Klenner]. Tel Aviv (État d'Israël) : Zmora-Bitan, 107 p. Les œuvres du dessinateur sont multi-primées et paraissent en hébreu, anglais et français.

spécificités narratives et artistiques de la bande dessinée. La fonction de transmission imprime sa marque sur la nature du message, iconique et verbal, que l'œuvre analysée diffuse. Le contenu de l'image prenant pour sujet l'Arabe, produite et diffusée en hébreu en Palestine mandataire et en Israël, est très largement orienté, seconde hypothèse, par le parcours humain et professionnel du dessinateur, et ses choix techniques, formels et thématiques.

Cette œuvre artistique est traversée par la contradiction opposant le projet collectif et national de l'État d'Israël, et avant lui de la communauté juive organisée en Palestine mandataire de 1922 à 1948 – dite le Yichouv⁵⁴, aux formes prédominantes de la représentation graphique dans la bande dessinée locale. Les objectifs du premier sont souvent assimilables à ceux poursuivis par sa composante majoritaire juive. Les secondes s'écartent sensiblement des dogmes dominants, selon la personnalité de l'artiste, son ascendance ethnico-communautaire, sa morale individuelle et son crédo politico-philosophique. Les textes législatifs et le cadre juridique qui ont cours sur le sol de l'État souverain israélien stipulent l'égalité de droit, sinon de fait, entre personnes juives et arabes, israéliennes et palestiniennes. Égalité juridique et réalité sociale ne font pas, et continuent de ne pas vraiment faire encore bon ménage, ici en Israël comme souvent ailleurs, dans des situations de conflit ouvert et violent et de guerre.

La situation dans les territoires conquis par l'État d'Israël depuis 1967 produit un type de rapport différent entre Juifs et Arabes, dominé par un rapport dialectique nouée entre la puissance militaire occupante et la population locale assujettie. L'œuvre artistique exprime en permanence les tensions qui opposent chez son créateur, morale personnelle et norme sociale ; soumission à la forme et rejet de la convention ; énoncé personnel de la vérité et appartenance à une communauté nationale. Le sort réservé par l'État d'Israël à sa minorité arabe palestinienne et celui que connaissent les Arabes palestiniens qui n'en sont pas citoyens, atteste du niveau d'égalité réellement atteint dans la société et du niveau d'adhésion à la conception des relations sociales basées sur la négociation et le compromis, comme moyen de résoudre les conflits territoriaux, politiques et sociaux. L'égalité entre individus relève encore à maints égards du domaine de l'utopie. L'artiste traiterait donc, à son échelle, dans son œuvre, des rapports égalitaires ou inégalitaires mutuellement entretenus par les Juifs et les Arabes (avant 1948) et les Israéliens et Palestiniens (après 1948). Il les transposerait selon les modalités singulières et formelles qu'il adopte, troisième hypothèse. L'image pensée et créée par l'artiste le révèle dans son processus de création et sa singularité humaine. Elle traduit la distance et la liberté prises avec les dogmes dominants dans sa société d'appartenance, à un instant T de sa vie. Ses succès et notoriété se mesurent, quatrième hypothèse, à travers la vente de ses livres, les expositions, les prix obtenus, la couverture médiatique dont l'œuvre fait l'objet et les contrats avec des maisons d'édition en vue. Les institutions politiques, culturelles et éducatives, en validant la qualité de son travail, lui offrent leur reconnaissance sociale. Celles-ci déterminent en effet les cadres de vie des artistes et du public. La date de production et de lieu de publication, corrélée au niveau de l'exposition médiatique de l'image – qui a pour thème et objet ici l'Arabe (palestinien et autre) - forment un baromètre d'évaluation de sa réception par la société ambiante.

B. ANALYSER ET ÉTUDIER : LA CRÉATION, L'ÉCRITURE ET LEURS LIEUX

Retrouver la genèse d'une image de l'Arabe, conçue par l'artiste juif israélien d'expression hébraïque et parfois anglaise, et diffusée dans sa société d'appartenance, c'est identifier l'élément-clef d'une construction historique singulière qui le relie à sa communauté. C'est repérer la permanence du conflit historico-politique derrière le texte et les images cristallisant un stéréotype de la personne arabe ou arabe palestinienne. Un Arabe peut être musulman,

⁵⁴ Le mot signifie littéralement en français « la communauté » ou « le peuplement ».

chrétien ou athée, autant qu'un Juif peut être palestinien, comme pouvaient l'être ses parents ou grands-parents durant la période du mandat britannique. L'un et l'autre sont attachés au même territoire dans sa période de 1922 à 1947, aux frontières géopolitiques fluctuantes depuis lors. Ce lien ne s'explique pas de la même manière ; mais pour la personne juive israélienne autant que pour l'arabe palestinienne, il découle d'une existence passée réellement ou symboliquement dans cet espace. L'une et l'autre ont une histoire en rapport avec ce territoire. Leurs singularités respectives ne peuvent être réduites au statut de sujet de représentation ou d'être humain radicalement différenciés de son prochain, par sa façon de penser et son mode d'organisation sociale. Les deux personnes sont des sujets parlant et agissant de façon également humaine. L'une et l'autre adoptent les mêmes actes fondamentaux, au-delà de leur enveloppe culturelle (manger, penser, aimer, transcender, créer, travailler). Cette vérité les relie à l'humanité entière et les pousse à dépasser les périls d'une coexistence imposée sur un territoire minuscule, inscrit lui-même dans un espace plus vaste, berceau des trois grands monothéismes, références pour la plupart des groupes humains de la planète - donc *a fortiori* en Palestine/Israël, terre d'Israël⁵⁵ /terre d'Islam. Celles-ci comptent aussi sur leur sol, des groupes de libres penseurs et d'athées, qui ne réfutent pas nécessairement les messages monothéistes. S'il y a rejet de leur part, ils portent sur leur caractère exclusiviste et l'obligation qu'il y aurait pour eux, à se soumettre à leurs commandements.

C. CHOIX DES ARTISTES ET DES ŒUVRES ÉTUDIÉS : LE CORPUS DE TRAVAIL

Les bédéistes juifs, d'expression généralement hébraïque et accessoirement anglaise, travaillant en Israël, bien que d'un nombre réduit, s'accroît sensiblement avec le temps, sans qu'il soit possible de les recenser tous précisément à ce jour. Ceux-ci travaillent tous en parallèle comme illustrateurs, souvent graphistes, parfois également caricaturistes. Exerçant fréquemment leur activité dans un organe de presse (papier, électronique, audiovisuel...), ils publient régulièrement leur travail sous forme d'albums. Bédéistes, caricaturistes et illustrateurs se confondent parfois, les premiers mettant également leur talent, comme les autres, au service d'auteurs de livres pour enfants et adultes et de la presse israélienne (illustrations de couvertures et d'articles).

Le choix des bédéistes est fonction de la valeur emblématique de leur œuvre dans la société israélienne : ainsi Doudou Géva (1950-2005) est retenu pour sa contribution à la définition d'une identité laïque israélienne, de la naissance d'une bande dessinée alternative locale, et Éfi Oungar (1971-1996) pour son rôle artistique dans le courant religieux-national juif israélien (femme, artiste, militante...). Quelques artistes majeurs israéliens (le peintre Nahoum Gutman⁵⁶, 1898-1980) ou auteurs de première importance (Léah Goldberg ; Éfraïm Kishon⁵⁷,

⁵⁵ La « terre d'Israël » est un concept qui se réfère, à l'origine, à un espace géographique délimité, figurant dans l'Ancien Testament. Il correspond ici à la traduction concrète qu'en a donnée le mouvement sioniste au début du XX^e siècle et qui recouvre, en ce qui concerne la Palestine mandataire, le territoire évoqué dans les documents édités par les institutions de la « Communauté juive organisée » (de Palestine), le Yichouv, et validé par l'administration mandataire anglaise dans les années 1922-1948.

⁵⁶ GUTMAN, Nahoum (1898, Telenesti, Bessarabie, Empire russe – 1980, Tel Aviv, État d'Israël). Artiste juif israélien et pré-israélien majeur, son art marque durablement la culture visuelle de la communauté juive en Palestine mandataire (1920-1948) et en Israël (1948-1980). Peintre (figuratif et abstrait), dessinateur (œuvres personnelles, de commande et de guerre), illustrateur, auteur de livres pour enfants et adultes et décorateur de théâtre, mosaïste et céramiste, il est identifié au sionisme socialiste et surnommé le « peintre de Tel Aviv ». Le récit illustré occupant dans son œuvre une place marginale, il a été décidé de ne pas consacrer d'analyse approfondie, concernant son parcours et un choix de ses dessins et peintures, dans le corps du travail. Voir entrée glossaire « GUTMAN, Nahoum ».

⁵⁷ KISHON, Éfraïm (1924, Budapest, Hongrie – 2005, Appenzell, Suisse). Éfraïm Kishon est le plus prolifique et célèbre satiristes, tous supports confondus, juifs israéliens des années 1950 à 2000. Travaillant souvent en binôme avec Dosh, il est notamment l'auteur de : KISHON, Éfraïm et Dosh. *Sliḥah che-nitsahnou!* [Pardon d'avoir gagné !] Tel-Aviv : Sifriyat Ma'ariv, 1967, S. p. Voir entrée glossaire « KISHON, Éfraïm ».

1924-2005 ; Pinhas Sadéh⁵⁸, 1929-1994) sont évoqués incidemment. Leur contribution à la bande dessinée étant limitée, quelques renseignements biographiques sont proposés dans la thèse, des entrées spécifiques les concernant figurant dans le glossaire (en annexe).

Les artistes et leurs œuvres sont étudiés selon le genre de bande dessinée où ils ont excellé, chacun d'entre eux faisant l'objet d'un développement en trois points :

1. Parcours formatif et carrière professionnelle,
2. Langage visuel utilisé : texte et image,
3. Identité et engagement politique.

Ce texte est couplé chaque fois à une analyse de leurs œuvres⁵⁹ retenues pour leur valeur idéologique et esthétique intrinsèque, et la place occupée dans le continuum historico-sociologique de la bande dessinée hébraïque. Les biographies et parcours des auteurs ne sont pas regroupés par affinités politiques ou subordination à une idéologie dominante. Des rapprochements idéologiques sont déduits le cas échéant des parties qui leur sont consacrées et, après comparaison, entre les différents profils et œuvres artistiques.

La société juive israélienne est intensément politisée dès ses débuts - la communauté juive organisée en Palestine après 1922 - à un niveau, toute proportion gardée, très supérieur à celui prévalant au même moment, dans la société française. Cette cristallisation conditionne inévitablement en partie de l'orientation idéologique de l'œuvre artistique. Le dessinateur, son œuvre et l'environnement socio-politique, interagissent continuellement. Ce mouvement incessant et dialectique sera évalué en conclusion générale de la thèse. Les dessinateurs dépendent de l'organe de presse et de la maison d'édition qui les publient ainsi que de leur ligne éditoriale. Quelques mentions dans la thèse et des entrées thématiques dans le glossaire traitent des médias privés et publics prégnants dans cet univers très clivé idéologiquement. Les analyses d'images portent sur un échantillon d'œuvres produites par des artistes juifs vivant et créant en Israël après 1948 (et en Palestine mandataire entre 1935 et 1948).

La sélection est opérée en fonction de la carrière du dessinateur, l'impact social de sa production et la singularité de son approche. Est privilégiée l'étude d'images créées de façon consciente (ou restées en conscience suite à un rêve) par des artistes juifs intervenant dans le domaine de la bande dessinée hébraïque. Celles-ci sont intégrées aux cycles de production et de circulation générale des images dans la société israélienne et pré-israélienne. La permanence du processus social de réception, de reformulation et de (ré)-invention rend parfois leur sélection difficile. Ce processus débouche en effet souvent sur un recyclage et leur dépassement au profit d'un nouveau cycle de production d'images créées par de nouveaux acteurs influents dans le domaine concerné.

Est retenue la dimension individuelle de la production de l'image et de sa trace sur un support physique fixe et parfois électronique (site de l'artiste, blog, etc.). Ce choix nécessite de comprendre le circuit décrit par l'image depuis l'esprit de l'artiste où elle germe jusqu'à sa réception par le spectateur-lecteur dans les quotidiens, magazines, albums et médias électroniques. Les images analysées naissent du travail planifié de l'artiste juif, ce citoyen à part entière de la société dont il partage les espoirs, les peurs et les croyances. Il les assimile autant que ceux-ci le nourrissent. Il s'en imprègne autant qu'il les cristallise. La bande dessinée reflète dans une certaine mesure, l'environnement dans lequel elle est créée, en même temps qu'elle procède d'une trajectoire humaine, alliée à une maîtrise des outils concourant à sa production. Les récits graphiques, outre leur pertinence intrinsèque (popularité, style), éclairent

⁵⁸ SADÉH, Pinhas (1929, Lemberg, Pologne - 1994, Jérusalem). Voir entrée glossaire « SADÉH, Pinhas ».

⁵⁹ Les cases dans les planches et séries de bande dessinée hébraïque, voire isolées, sont numérotées selon un ordre de lecture, orienté de la droite vers la gauche (Cf. *La découverte cruciale du Dr. Yossef K.* dessin : Élichéva ; texte : A. Assi'el ; pseud. de Pinhas Sadéh).

avec beaucoup de force, le rapport texte-image, ici prévalant dans l'œuvre, en épisodes, là d'une façon globale (album...).

Sont utilisées à l'occasion, à titre comparatif, des images créées par des caricaturistes et illustrateurs pour enfants israéliens et/ou véhiculées dans les grands textes juridico-politiques, produits par les institutions représentatives et les dirigeants juifs israéliens et arabes palestiniens. Sont également examinées certaines images textuelles et visuelles pour leur valeur métonymique et métaphorique dans la représentation qu'elles proposent de l'Arabe (palestinien et autre). Celles-ci sont un moyen de comprendre le fonctionnement et l'imaginaire de la société et du groupe humain qui les produit. Elles permettent de distinguer « l'Arabe imaginaire » de « l'Arabe réel » (à valeur historique, économique, artistique...). L'entité arabe (le tout) remplace le plus souvent dans une œuvre artistique l'individu arabe (la partie), dans une version fictive assimilable à une image réduite. Une fonction de l'Arabe en remplace une autre, mutuellement dépendantes dans son contenu et le sens qui peut lui être donné.

D. GRILLE D'ANALYSE

1. Contexte historique et narratif de l'œuvre
 - a. Situation et environnement socio-historique
 - b. Résumé de l'intrigue de la série
 - c. Résumé de l'intrigue de la planche / l'épisode (ou résumé de la scène représentée dans la planche)
2. Composition narrative et graphique⁶⁰ de la série, planche et case
3. Figure de l'Arabe (palestinien et autre)
 - a. Projection imaginaire et transcription visuelle⁶¹
 - b. Catégorisation du dessin
4. Le stéréotype⁶²

Comprendre les faits historiques et sociaux évoqués dans le récit ou la scène étudiés en les associant aux dates de production et de diffusion de l'œuvre permet de saisir la genèse et le contenu du stéréotype visuel associé à la représentation de l'Arabe (palestinien et autre).

Ses contours émergent après application à l'image sélectionnée de la grille d'analyse établie en début de recherche. Le stéréotype s'entend ici comme étant l'image⁶³, caricaturale et généralisatrice, véhiculée à propos d'une personne, un objet ou une situation. Admise et répétée sans réflexion, ni examen critique - mais utilisée aussi dans l'intention de nuire, elle recouvre souvent une croyance concernant un groupe humain extérieur à celui où elle a germé. Celle-ci peut être positive, négative voire neutre, indépendamment de son contenu objectif et mesurable. La révélation de son inexactitude ou de son caractère mensonger, par l'expérience, ne signifie pas sa disparition. Rapporté à un groupe humain par la personne qui le manie, le facteur « stéréotype » influence son comportement, l'amenant à agir conformément à l'opinion erronée à laquelle son groupe adhère et que souvent elle professe. Le groupe visé par le stéréotype est jugé positivement ou négativement, sur un mode de plus en plus éloigné de la réalité qu'il

⁶⁰ Partie traitée au cas par cas : pour certains dessins dans une longue série, retenus pour leur valeur emblématique et en fonction de la richesse de l'échantillon. La composition graphique est envisagée le plus souvent en complément de l'analyse des épisodes/planches/cases extraits des séries choisies. Le point 3 devient dans cette grille d'analyse le point 2.

⁶¹ Ce point est susceptible d'être adapté en fonction de l'œuvre étudiée. Le texte est également utilisé dans certaines séries pour enfants en complément de l'illustration.

⁶² Cette partie correspond parfois à la conclusion de l'analyse de la série, traitée case par case.

⁶³ La notion d'image est entendue ici dans son sens de représentation visuelle et mentale.

incarne et qui le définit. Celui relatif à l'Arabe (palestinien et autre) permet, *a fortiori*, dans un contexte de tension et de conflit, de mettre en valeur le groupe humain juif israélien, certains de ses membres participant à sa production. Les défauts attribués au groupe extérieur (stéréotype négatif) forment un couple avec les qualités revendiquées par les membres du groupe qui le diffusent. Plus le stéréotype est marqué et orienté négatif, plus, par un effet de bascule et de compensation, le stéréotype positif associé au groupe qui le produit est renforcé. Cette dialectique fausse les relations sociales et les rapports inter et intracommunautaires, entre Juifs et Arabes, Israéliens et Palestiniens, et à l'intérieur de leur communauté respective.

Les stéréotypes les plus puissants sont véhiculés par les médias. Ils recouvrent autant une image artificielle (dessin, photo, etc.), tangible que conceptuelle (métaphore).

Stéréotype négatif

La stéréotypie négative de l'Arabe (palestinien et autre) découle du point de vue négatif adopté par le bédéiste juif israélien dans le traitement du personnage dit « de l'Arabe » qu'il opère en illustrant ou créant un récit de bande dessinée. Celui-ci naît au carrefour de son imaginaire et de l'analyse personnelle qu'il fait du contexte historique où cette figure émerge. Dans cette représentation, le signifiant et le signifié de cette image sont le fruit d'un processus de diabolisation excluant la présence d'éléments constructifs dans la définition de cette figure ; célèbrent la nuisance, le rejet, la dépréciation et la négation de soi et d'autrui ; et glorifient la destruction et l'anéantissement - disparition d'un objet ou d'une personne, désagrégation et décadence mentale et physique, personnelle et collective, extermination d'une personne ou d'un groupe, désorganisation d'un corps social, déstabilisation individuelle, collective et sociale.

Le dessin est qualifié de négatif lorsque l'artiste représente Yasser Arafat, l'OLP, un mouvement nationaliste arabe palestinien (FATAH, HAMAS⁶⁴, Djihad islamique), la spécificité arabe ou arabe palestinienne (homme, pays, culture, fonctionnement social...) et la notion d'arabité/palestinité, sous une forme qui souligne volontairement l'état d'infériorité dans lequel ledit individu se trouve par comparaison à l'ensemble des êtres et des comportements humains. L'état physique et psychologique de celui-ci est figuré comme délabré, ses capacités défaillantes, au regard de la qualité prêtée à autrui - le Juif israélien, l'Occidental, etc.

Subissant une véritable déshumanisation, ses traits physiques et comportementaux sont réduits à l'état d'animalité, voire au rang d'objet. Ses caractères et conditions ont alors souvent une valeur anthropomorphique. La nature maligne, malfaisante, sadique voire inhumaine de son esprit est exacerbée, participant d'un processus diabolisation. L'homme et le monde arabe palestinien rejette dans cette vision négative l'existence d'autrui - le Juif israélien, l'Occidental, etc. - individuellement ou collectivement, nie ou remet en cause sa vie et désire l'éliminer totalement - physiquement, mentalement et symboliquement. Il développe à son sujet une vision utilitariste, le considérant sous le seul angle du moyen de résoudre définitivement le conflit qui l'oppose à lui par sa disparition définitive.

Les traits utilisés pour dépeindre l'Arabe palestinien (et autre), en tant que personne ou entité, sont analysés concomitamment aux autres protagonistes de la scène ou par comparaison à d'autres scènes de nature semblable d'où il est absent.

⁶⁴ Acronyme partiellement constitué des initiales des mots arabes Harakat, Al-Muqawamah et Al-Islamiyyah, soit en français « Mouvement de la résistance islamique ». L'organisation est cofondée par le cheikh Ahmed Yassin (1937-2004) et Abdel-Aziz Al-Rantissi (1947-2004). Créé en 1973 en tant que Mouvement de la charité islamique, il est reconnu sous cette forme par l'État d'Israël en 1979. Le HAMAS est considéré comme l'aile paramilitaire des Frères musulmans palestiniens, et le cheikh Yassin son chef spirituel jusqu'à sa mort. Violamment opposé au processus de paix israélo-palestinien, le mouvement prône la lutte armée contre l'État d'Israël, recourant notamment à des attentats-suicides, qualifié par ses soins d'actes de résistance.

Stéréotype positif

La stéréotypie positive de l'Arabe (palestinien et autre) découle du point de vue positif adopté par l'artiste juif israélien, au croisement de son imaginaire et de l'analyse personnelle du contexte historique où cette figure émerge chez lui. Le signifiant et le signifié de l'image se rejoignent pour valoriser la représentation dont il fait l'objet. L'accent est systématiquement mis sur l'élément constructif au détriment de l'élément destructeur et négatif ; sur le pragmatisme positif au détriment de l'idéalisme extrémiste. Le relativisme de la connaissance humaine, la production de valeurs, l'énoncé de concepts intellectuels et d'objets culturels, l'emportent sur la foi placée dans les vérités intangibles et absolues propres un mono-système de pensées et de valeurs.

Comprendre les raisons poussant l'être humain à agir pousse au rapprochement entre les hommes et établit une passerelle entre eux, les rendant capables de s'échanger mutuellement leurs positions et dispositions. La méconnaissance et l'ignorance reculent d'autant plus dans cette perception positive que l'explication de sa conduite est mise en avant. Les principes universels liés au développement de l'esprit humain et aux droits de l'Homme sont défendus. Le développement, l'efficacité, la bienveillance et l'opinion favorable sont célébrés.

La prédominance du positif signifie le choix de la liberté modifiant le cours des choses et de l'événement plutôt que la sujétion paralysante ; la valeur d'une chose ou d'une personne plutôt que son insignifiance ; le principe constitutif ou régulateur plutôt que le ferment de dissolution et de dérèglement ; la qualité et sa propriété plutôt que le défaut et sa carence ; le « bon » caractère moral et intellectuel plutôt que le « mauvais », mesuré à l'échelle de la perfection et de la réalisation de l'idéal-type. Les éléments et les situations bénéficient d'un jugement subjectif qui valorise leur singularité et reconnaît leur caractère désirable et estimable. L'artiste identifie et glorifie les notions du beau, du bien, du vrai et du juste comme autant de valeurs qui demandent à être réalisées, en opposition aux valeurs négatives antithétiques. En agissant ainsi, il souscrit à l'existence d'une échelle subjective des valeurs humaines, de la plus élevée à la plus dégradée.

L'acceptation d'autrui, dans sa diversité et sa complexité d'être humain, est valorisée, à l'image de la personnalité de l'artiste, auteur du dessin, induisant chez le lecteur-spectateur la capacité d'émettre un jugement avantageux et favorable concernant l'objet ou l'homme dépeint. La valeur positive du fait, du propos ou de la croyance est toujours privilégiée.

Le comportement de l'homme est expliqué sans invoquer l'action surnaturelle et absolutiste d'un Dieu anthropomorphe, omniprésent et omniscient. Sa mention - et ses effets : fanatisme, intolérance et extrémisme – vise exclusivement à identifier leur origine dans certaines zones obscures de la psyché humaine.

Le dessin de bande dessinée est qualifié de positif lorsque l'artiste représente Yasser Arafat, l'OLP, un mouvement nationaliste arabe palestinien, la spécificité arabe palestinienne, la notion d'arabité et/ou de palestinité, la spécificité arabe (homme, pays, culture, fonctionnement social, etc.) sous une forme qui ne place pas l'individu dans un état d'infériorité par comparaison à l'ensemble des êtres et des comportements humains. Ses états physique et psychologique et son humanité sont traités de façon égale à celui d'une autre personne placée dans la même situation par l'artiste. Ses traits physiques et comportementaux ne sont pas altérés par un processus de déshumanisation et de diabolisation.

Excluant l'animalisation, le sujet est dépeint comme un homme, ou une entité, ouvert à l'existence d'autrui (le Juif israélien, l'Occidental, etc.) individuellement ou collectivement. Il agit sans excès, se refuse à l'extrémisme et conserve une attitude pondérée et équilibrée, notamment lorsqu'il est figuré dans un moment où il s'oppose au Juif israélien, ou cherche à réaliser un ou des projets. La forme restitue sa dimension humaine dans sa diversité, offrant la possibilité au lecteur de comprendre son caractère et ses motivations et de susciter à son sujet

une certaine sympathie, voire empathie, en fonction de la scène représentée ou décrite. Le personnage de l'Arabe ou de l'Arabe palestinien a la capacité de comprendre autrui – et notamment le Juif israélien – dans sa complexité et la légitimité de son point de vue. Il est représenté d'une façon positive lorsqu'il apparaît comme une personne ou une entité, acceptant de renoncer à la confrontation violente pour résoudre un conflit l'opposant à autrui – Juif israélien ou non - au profit de la conciliation et du compromis. Les divergences de points de vue, d'intérêt, d'opinion avec des personnes et des groupes au caractère et à l'histoire hétérogènes à la sienne ne l'empêchent pas de coexister avec eux, notamment si ses revendications portent sur le même territoire. Il soutient l'octroi des mêmes droits pour toutes les personnes vivant en Palestine et en Israël – Juifs israéliens et Arabes palestiniens, dans le cadre d'un partage de souveraineté. Il admet que certaines valeurs communes aux êtres humains sont supérieures à celles régissant le fonctionnement de sa propre communauté d'appartenance, relativisant les antagonismes et tensions que peuvent produire les particularismes humains et sociaux et la distance inévitable qui les sépare.

L'Arabe (palestinien et autre), dans l'image positive qu'en propose l'artiste juif israélien, sait réduire la distance le séparant du Juif israélien dans les domaines social, politique, spirituel et admet la validité des opinions adverses et contradictoires. Il n'emploie pas de raisonnements jusqu'au-boutistes en matière de reconnaissance et de réalisation de droits universellement reconnus aux êtres humains - dont les droits à la vie et à l'autodétermination.

Stéréotype neutre

Le stéréotype de l'Arabe (palestinien et autre) formulé par l'artiste israélien est dit neutre quand celui-ci maintient une position de neutralité dans son approche du sujet dessiné autant que dans le contenu de son œuvre. Le signifiant et le signifié de l'image se rejoignent dans son refus d'être partie au différend qui oppose le personnage de l'Arabe aux autres protagonistes de la scène et sur les enjeux historiques et philosophiques qui les impliquent ; tout particulièrement au Proche-Orient. S'efforçant de rester impartial, il pose un regard nuancé et relativiste sur les questions qui nourrissent controverses et affrontements entre personnes et groupes humains, dans cette zone géographique ou ailleurs.

L'angle de présentation du phénomène choisi traduit la volonté de contrebalancer un point de vue positif ou négatif par une approche résolument critique. Des éléments ironiques, railleurs et défavorables pondèrent un tableau trop idyllique, pour rétablir l'équilibre du panorama. Ne sont jamais mis en scène l'anéantissement de l'objet, de la personne, du groupe (extermination, génocide), leur dégradation mentale et physique, la désorganisation du corps social, l'ébranlement des équilibres individuel et collectif. Sans commentaire ni explication, l'objet représenté est mis à distance par une contextualisation. Il en va de même pour le fait et ses composantes. Par sa création, l'auteur n'alimente jamais un discours dépréciatif sur son sujet (personne, société). La clarification et l'explication neutralisent son trait négatif. Objectivité et honnêteté sont au cœur de la représentation « neutre » des actions et situations impliquant l'Arabe (palestinien et autre). Le personnage jouit d'une égalité de proportion dans le dessin. Les éléments positifs et négatifs sont combinés dans une vision sans excès de la scène.

Le dessin de bande dessinée est qualifié de neutre chaque fois que l'artiste représente Yasser Arafat, l'OLP, un mouvement nationaliste arabe palestinien, la spécificité arabe palestinienne, la notion d'arabité/palestinité, la spécificité arabe (homme, pays, culture, fonctionnement social, etc.) sous une forme qui fait ressortir ses intentions contradictoires, partagées entre des opinions positives et négatives à l'égard d'autrui, singulièrement s'il est Juif et Israélien. L'auteur souligne sa décision d'entretenir des rapports équilibrés, respectueux et normalisés avec autrui (le Juif, l'Israélien, l'Occidental, etc.). L'emploi d'un qualificatif neutre permet de s'extraire des préjugés au moment de la création. Le leader arabo-palestinien, sa personne,

son action et sa pensée, sont avant tout décrits sur un mode narratif et distancié, sans intention de le déprécier physiquement et psychologiquement.

E. POINT DE VUE DU CHERCHEUR

Comme historien et chercheur, je pense mon sujet d'étude de façon à le rendre intelligible à mes lecteurs et le traiter avec l'honnêteté intellectuelle requise, dans l'idée de proposer à ces derniers un texte informatif fiable.

Nombre d'entre eux appréhendent les thèmes connexes à la lumière d'un particularisme local et national. Dans leur grande majorité, les lecteurs n'entretiennent pas, de façon intellectuelle ou pratique, de lien particulier avec les lieux où vivent l'artiste et le sujet de sa représentation. Ce constat vaut également lorsqu'ils connaissent une situation d'exil où ils centrent leur existence autour d'une pratique religieuse. De nos jours, le fantasme et la méconnaissance historique dominent encore la perception de ces questions.

La présence physique du chercheur dans les territoires de l'ex-Palestine mandataire, quels que soient les découpages géographiques qu'elle a connus par la suite, ainsi que la maîtrise de la langue vernaculaire hébraïque majoritairement parlée par la communauté juive qui vit dans cet espace, permettent de nouer un rapport à l'œuvre et son créateur à nul autre pareil. L'artiste juif israélien, appartenant à l'un des groupes humains établis sur ces territoires, est viscéralement imprégné par ces données, notamment lorsqu'il traite d'un sujet ou d'un objet ressortant de l'autre groupe humain installé dans son voisinage. Le cheminement de l'artiste jusqu'à la représentation de son sujet et la diffusion de son œuvre peut dans ces conditions être reconstitué. Par cette approche, je me reconnais dans les mots de Claude Lévi-Strauss réfutant l'ethnocentrisme⁶⁵ et pénètre au cœur de l'univers de l'artiste sans être conditionné par une vision utilitaire du sujet représenté – l'Arabe palestinien (et autre) – qui le réduirait à sa volonté de s'approprier son territoire, quand :

« Cette attitude de pensée, au nom de laquelle on rejette les “sauvages” (ou tous ceux qu'on choisit de considérer comme tels) hors de l'humanité, est justement l'attitude la plus marquante et la plus distinctive de ces sauvages mêmes. [...] La notion d'humanité, englobant, sans distinctions de race ou de civilisation, toutes les formes de l'espèce humaine, est d'apparition fort tardive et d'expansion limitée. [...] Pour de vastes fractions de l'espèce humaine et durant des dizaines de millénaires [...], l'humanité cesse aux frontières de la tribu, du groupe linguistique, parfois même du village. [...] On va souvent jusqu'à priver l'étranger de ce dernier degré de réalité en en faisant un “fantôme” ou une “apparition”⁶⁶».

Le fonctionnement de l'humanité est pourtant commun à tous ses membres, quand c'est « dans la mesure même où l'on prétend établir une discrimination entre les cultures et les coutumes que l'on s'identifie le plus complètement avec celles qu'on essaye de nier. En refusant l'humanité à ceux qui apparaissent comme les plus “sauvages” ou “barbares” de ses représentants, on ne fait que leur emprunter une de leurs attitudes typiques. Le barbare, c'est d'abord l'homme qui croit à la barbarie⁶⁷ ».

L'avertissement salutaire de Claude Lévi-Strauss vise autant l'œuvre qui en découle que l'artiste qui l'a produite.

⁶⁵ LÉVI-STRAUSS, Claude. *Race et histoire*. Paris (France) : Unesco, coll. « La question raciale devant la science moderne », 1952, p. 20-21.

⁶⁶ *Ibidem*, chap.3.

⁶⁷ *Ibidem*. p. 22.